BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3884 du Mardi 21 Mai 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Archidiocèse de Paris (France)

Mgr Philippe Marsset, évêque auxiliaire

(P.9)

Diocèse de Dolisie

Vers la quatrième procession mariale

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou (P.8)

Editorial

Invite à muer

Dette Congo-Chine

L'opposition indignée par l'inconscience du Gouvernement

(P.3)

Cuvette-Ouest

Richard Eyeni déplore le ravage des richesses du département

(P.3)

Vie des partis

L'UPC appelle la classe politique à se mettre à l'école de la gestion

(P.3)

RD Congo

Moïse Katumbi de retour

(P.7)

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MATERNITE
DE KINDAMBA CENTRE, DISTRICT
DE KINDAMBA PROC/006/2019/PBF

Au service
des peuples
et des nations

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Congo-Brazzaville vous invite par la présente à déposer une soumission dans le cadre de la présente demande de cotation (RFQ) relative à l'objet sus-référencé.

- Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à l'accueil du bureau du PNUD-Congo, du lundi au jeudi, de 8h30 mn à 17h30 mn, et le vendredi, de 8h30 mn à 14h30 mn.

Les soumissions présentées conformément aux prescriptions du dossier de consultation devront parvenir au PNUD Congo Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch) rue Behagle, centre-ville, BP 465 au plus tard le mercredi 5 juin 2019 à 17h30.

Le PNUD se réserve le droit de rejeter tous les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite de remise des demandes. Pourront également être rejetés, les dossiers soumis par des prestataires ayant fait la preuve au cours des contrats antérieurs avec le PNUD ou toute autre Agence du Système des Nations Unies ou autres employeurs de défaillances concernant la (les) missions(s) et/ou le (s) chantier (s) qui leur ont été confié (s).

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.

Sincères salutations

Em gouan-Anoh

Représentante Résidente Adjointe

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STARTIMES MEDIA CONGO applique la taxe de 10% instaurée par la Loi des Finances 2019 sur les prix de ses formules d'abonnement et de réabonnement

En application de la **Loi N° 40-2018** du **28 décembre 2018** portant Loi des Finances pour **l'année 2019** instituant une **taxe de 10%** sur les formules d'abonnement et de réabonnement aux chaînes télévisuelles, la **Société STARTIMES MEDIA CONGO** informe ses abonnés que ladite taxe sera appliquée sur les prix de ses formules d'abonnement et de réabonnement depuis le **jeudi 16 mai 2019**.

Aussi, les nouveaux tarifs d'abonnement se présentent comme suit :

	FORMULES	ANCIENS PRIX	NOUVEAUX PRIX
1	SMART	4 500 F CFA	5 000 F CFA
2	SUPER	9 000 F CFA	10 000 F CFA
3	ANGLAIS	12 000 F CFA	13 500 F CFA
4	TOUT STARTIMES	15 000 F CFA	16 500 F CFA

www.startimestv.com

06 647 40 40

StarTimes

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«PREZIOSO CONGO»

Société Anonyme avec Administrateur Général
CAPITAL: 105.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Zone industrielle
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quatre avril deux mil dix-neuf, enregistré le vingt-six avril de la même année, Folio 077/48 n° 3232, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de l'Actionnaire unique de la société «PREZIOSO CONGO SA», dont le siège social est situé à Pointe-Noire, zone industrielle.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Actionnaire unique a, au titre des résolutions:

- Pris acte de la démission de Monsieur Cédric TISSERAND de ses fonctions d'Administrateur Général de la société, à compter du 31 Janvier 2019;
- Nommé Monsieur Patrick NEGRE, en qualité d'Administrateur Général, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 Décembre 2025.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 08 Mai 2019 sous le n° 19 DA 552.

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburants:
DEUX (2) RETAIL TERRITORY MANAGER (H/F)

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater?

POTENTIEL R.H.
Sur notre site **http//www.potentielrh.com** rubrique
DERNIERES MINUTES

Date limite le 23 mai 2019

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P.: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66/06 473 30 79
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 21 janvier 2019, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée PHARMACIE L'EUCALYPTUS, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** PHARMACIE L'EUCALYPTUS;
- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée;
- **Capital social:** 1.000.000 F. CFA;
- **Siège social:** Pointe-Noire, quartier Voungou, vers le marché, téléphone: (00242) 06 952 10 76;
- **Objet social:** Gestion d'une officine de pharmacie;
- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le numéro 024/2, Folio 097, en date du 05 Février 2019;
- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le N° 19 DA 471 du 11 Avril 2019;
- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/19 B 85 du 14 mai 2019;
- **Gérance:** Monsieur FOUTY-NTCHIAPI Yves Alain Richard est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour avis,

Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE.

Dette Congo-Chine

L'opposition indignée par l'inconscience du Gouvernement

L'opposition politique congolaise a rendu le Gouvernement responsable de la débâcle économique actuelle et ne *«lui reconnaît plus ni la capacité, ni la légitimité de conduire les destinées nationales»*, a expliqué Pascal Tsaty-Mabiala, lors de l'adoption le 17 mai 2019, par les députés, de l'accord complémentaire sur la restructuration de la dette du Congo envers la Chine, conclu le 29 avril dernier, à Beijing. Entrant dans le cadre des négociations avec le FMI en vue de la conclusion d'un programme soutenu par une facilité élargie de crédit, cet accord a pour but de rendre soutenable la dette du Congo envers ses partenaires, singulièrement la Chine. Une dette chiffrée à 1479,83 milliards de F.CFA.

Calixte Nganongo

Le Gouvernement congolais avait engagé des discussions et obtenu des autorités chinoises la conclusion d'un accord de restructuration de sa dette selon des termes précis: paiement de 33% de la dette pendant les 3 premières années, à compter de l'entrée en vigueur de l'accord; rééchelonnement de 67% de la dette en rallongeant la maturité résiduelle de chaque prêt d'une période de 15 ans.

Cet accord ne porte pas malheureusement sur toute la dette congolaise envers la Chine mais uniquement sur les prêts contractés auprès d'Exim bank qui concernent huit projets. Les autres projets du partenariat stratégique qui sont en fin de cycle devraient être remboursés dans les trois premières années de la restructuration (2019-2021), pour respecter le cadrage arrêté avec le FMI. De même, cet accord n'intègre pas la dette du Congo envers les entreprises chinoises de droit congolais. *«Elle fait plutôt partie de la dette intérieure, car il s'agit des travaux que le Congo finance par des moyens librement affectables»*, souligne le rapport de la Commission économie de l'Assemblée nationale.

Quant au solde de la dette du Congo envers la Chine, elle est évaluée au 31 mars 2019 à 2.527,4 millions USD, soit environ 1479,83 milliards de F.CFA. Cette dette se décompose de la manière suivante: partenariat stratégique: 1304,73 milliards F.CFA dont 944,13 milliards F.CFA pour le solde du bloc des huit prêts restructurés, soit 1612,33 millions USD; prêts préférentiels: 299,03 millions USD, soit environ 175,10 milliards F.CFA.

Le ministre Calixte Nganongo a estimé qu'avec les recettes d'exploitation des deux tours jumelles de Mpila dont les travaux sont réalisés à 70%, du centre commercial de Mpila dont les travaux sont réalisés à 60%, de l'exploitation de la route nationale avec les droits de péage et de pesage, la vente des logements, il est possible de rembourser une partie de la dette contractée.

Seules deux interventions ont été enregistrées pendant le débat qui a précédé le vote. La déclaration de l'opposition politique congolaise lue par Pascal Tsaty-Mabiala, son président. Il a regretté, faute de différents contrats, que le montant de la dette rééchelonnée ne soit connu ni pour chaque projet, ni pour la totalité de la dette. Ce qui est, selon lui, une violation de l'esprit de la loi sur la transparence votée par le Parlement. *«La durée retenue pour chaque projet est de 15 ans. Ce délai ne peut être véritablement apprécié en toute responsabilité que si le montant global de la dette est connu. Ce qui n'est pas le cas»*, a-t-il dit.

Pascal Tsaty-Mabiala

En ratifiant cet accord complémentaire, a-t-il poursuivi, *«nous donnons le droit à la République populaire de Chine d'avoir un regard sur nos comptes publics. Aux termes de cet accord, le Gouvernement engage la souveraineté du Congo jusqu'à en accepter la renonciation en cas de défaut de paiement. Ce qui est une violation de l'article 5 de la Constitution»*.

Pour Jean Jaurès Ondelé, président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle, si cet accord n'avait pas été trouvé, on se serait gaussé du Gouvernement. *«Cet accord, nous l'avons obtenu grâce à l'implication personnelle du chef de l'Etat»*, a-t-il estimé.

Et d'ajouter: *«A l'Assemblée nationale, le président a une majorité, c'est sa majorité. C'est pourquoi elle à une épithète, la majorité présidentielle. Le Gouvernement et nous, utilisons le même navire. S'il coule, nous coulons tous. Aucun accord n'est bon à 100%; un accord on le prend comme on le veut, comme on le sent, comme on le juge. La majorité réserve à cet accord un vote massif et populaire»*, a-t-il soutenu.

Répliquant au chef de file de l'opposition, le ministre Calixte Nganongo a fait savoir que l'endettement du Congo envers la Chine est largement constitutionnel. En outre, il a affirmé que la coopération avec la deuxième puissance économique mondiale est l'une des plus fructueuses aujourd'hui pour le pays.

En ce qui concerne la gestion de la dette, les autres éléments déclencheurs, a rappelé le ministre, susceptibles de conditionner la signature du programme avec le FMI sont l'activation du comité national de la dette publique, organe appelé à coordonner les activités de toutes les entités intervenant dans le processus d'endettement public; l'adoption d'un décret faisant obligation de communiquer à la Caisse congolaise d'amortissement toute demande et tout avis de décaissement des ressources d'emprunt public.

Après quoi, cet accord a été voté à l'unanimité par les députés, y compris par cette opposition qui accuse le Gouvernement d'être entièrement responsable des déboires économiques du Congo. Les sénateurs ont, quant à eux, voté l'accord le 20 mai, au cours d'une séance plénière présidée par Pierre Ngolo, président du Sénat.

KAUD

Editorial

Invite à muer

Il se pose à nous désormais le défi de l'intelligence. Tous les signaux qui annoncent notre sortie de l'étape la plus angoissante des négociations avec le FMI, nous mettent aussi en demeure de faire autrement d'ores et déjà. L'accord avec le FMI, c'est de l'argent conditionnel; ce ne sont pas des vannes qui s'ouvrent, ni forcément un encouragement à poursuivre dans la lancée des habitudes de toujours.

Peut-être plus qu'auparavant, nous sommes tenus à l'œil par les institutions financières internationales et nos partenaires les plus traditionnels. Il nous est arrivé parfois le sentiment que ceux-ci ont été complaisants avec notre manière de gérer les emprunts, ou même de les obtenir, comme s'ils voulaient nous acculer à la faute ! Pétrole gagé ou non, nous sommes désormais tenus de nous engager dans un cycle de désendettement avec des garanties plus solides de sérieux.

Notre dette totale est abyssale, les observateurs perspicaces le savaient. Dans une telle configuration, ce n'est pas nous aider que de nous consentir d'autres engagements qu'à la longue nous aurions été incapables d'honorer. Nous nous sommes endettés, particulièrement envers la Chine, au-delà du raisonnable. Mais, surtout, le FMI affirme que nous avons eu un comportement d'anguille, pour échapper à la découverte de tout ou partie de cette dette.

Notre dette intérieure aussi est importante. Les opérateurs ne voient pas leur jour de délivrance dans cette situation. Ils ont, pour la plupart, livré ce à quoi ils s'étaient engagés, financés sur fonds propres certaines des infrastructures commandées – et même acquitté les 10% de rétrocession de rigueur -, le reste tarde à suivre. Clé sous le paillasson, licenciements massifs, impossibilités d'embaucher : les conséquences sont longues. Il n'est pas sûr que nous rattrapions à brève échéance le taux de croissance perdu. Ni que nous retrouvions au plus vite la vigueur qu'annonçaient les années de miel.

Les règles économiques restent les mêmes : qui emprunte doit rembourser. Qui a de l'argent doit le gérer pour qu'il ne file pas entre les doigts comme du vulgaire sable. Il y va de la vie de toute une Nation. L'intelligence qui nous est demandée est donc celle de faire en sorte que, les règles de gestion restant aussi strictes, nous ne soyons plus les dépensiers de toujours. L'opposition qui le souligne avec force cris aujourd'hui (*voir articles ci-contre*) semble découvrir l'eau tiède.

Pourtant, d'une manière ou d'une autre, elle aussi a participé aux orgies des temps d'insouciance.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Vie des partis

L'UPC appelle la classe politique à se mettre à l'école de la gestion

Après la signature de l'accord complémentaire sur la restructuration de la dette du Congo envers la Chine, l'UPC, le parti de Paulin Makaya, situé à l'opposition, a fait une mise au point le 15 mai 2019, dans laquelle il appelle la classe politique à se mettre à l'école de la gestion.

Pour l'UPC, si le Congo s'est trouvé face à une dette insoutenable, dans les 2 milliards de dollars, soit près de 1200 milliards de F.CFA vis-à-vis de la seule République populaire de Chine, c'est à cause d'une gestion peu orthodoxe des finances publiques. *«Au début des négociations avec le FMI, les autorités congolaises ont voulu cacher cette partie de la dette. Mais malheureusement elle a été découverte par les experts de l'institution internationale. Face à cette situation inconfortable, le Gouvernement du Congo s'est vu obligé de signer un accord de restructuration de sa dette avec la Chine, avant de poursuivre les négociations avec le FMI dans le but d'obtenir un programme au titre de la facilité élargie de crédit»*, souligne la mise au point.

Dans l'accord de restructuration, poursuit la mise au point, *«l'accent est mis sur les nouvelles conditionnalités de paiement de ladite dette, notamment le respect du remboursement à la charge des générations futures. Au lieu de laisser aux générations futures un compte garni d'argent comme les autorités l'ont maintes fois répété ces dernières années, ces générations n'ont reçu comme legs qu'une lourde dette compromettant l'avenir même de ces générations. Pire encore, une dette en milliers de milliards de francs dont l'argent emprunté a servi à autre chose qu'au développement du pays, comme le témoigne l'état de délabrement général actuel de l'économie congolaise. Dire que le Congo, après l'accession à l'initiative PPTE et le boom pétrolier qu'il a connu, a eu sur plusieurs années des budgets excédentaires (plus d'argent que prévu), des budgets les plus élevés de tous les pays d'Afrique francophone, comme le clamaient tout fièrement les autorités financières, on peut conclure qu'une réflexion profonde devrait être menée sur la capacité à gérer des autorités en charge de la chose publique»*.

Paulin Makaya

«Quant à la facilité élargie de crédit, présentée par les gouvernants avec tant d'assurance, c'est encore un système d'emprunt permettant de fournir une aide financière aux pays qui connaissent des difficultés prolongées des balances de paiement. La facilité élargie de crédit permet de favoriser la croissance dans les pays à faible revenu, à condition que ces prêts soient utilisés à bon escient. Quelques questions peuvent être posées. Depuis quand le Congo présenté comme un pays à revenu intermédiaire est devenu un pays à faible revenu? De quelle manière cette aide financière sera-t-elle accordée? En plus du fait que cette aide est assujettie à diverses conditionnalités dont la bonne gouvernance et la lutte contre la fraude (les deux denrées rares des gouvernants congolais), elle sera une cause de l'accroissement exponentielle de la dette du Congo vis-à-vis des bailleurs internationaux», a estimé Paulin Makaya, dans sa mise au point.

KAUD

Cuvette-Ouest

Richard Eyeni déplore le ravage des richesses du département

La 2e session ordinaire administrative du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest a adopté son budget exercice 2019 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1.175 682 559 F.CFA, contre 1.002 193 620 F.CFA en 2018, soit une augmentation de 173 488 939 F.CFA. C'est Richard Eyeni, président du Conseil départemental, qui a clôturé les travaux, en présence d'Edouard Denis Okouya, préfet de la Cuvette-Ouest, et Simplice Kanza, maire de la ville d'Ewo.

Les conseillers départementaux

Dans son mot de clôture, Richard Eyeni a rappelé que l'Etat est le collecteur d'impôts pour la nation. Pour lui, si les Conseils ont des problèmes, c'est dans la redistribution au profit des collectivités locales. *«Les collecteurs rapportent que la Cuvette-Ouest est pauvre en matières imposables. Erreur! Nous avons plusieurs richesses exploitées en grandes quantités, mais en silence, à Okoyo, à Kéllé et à Mbomo, dans notre département. Nous pouvons citer le bois, l'or, la pierre à bâtir et le tourisme. Je mets au défis ceux qui douteraient encore de cette évidence. Nous n'avons que nos yeux pour voir et déplorer le ravage de ces richesses nationales car, plusieurs fois les populations ont été rappelées à l'ordre quand elles ont voulu réagir. Ces sociétés, dont certaines exploitent nos richesses depuis des décennies, n'ont aucun devoir vis-à-vis de la collectivité locale: pas d'écoles, de centres de santé, rien»*, a-t-il regretté.

Pendant la session, le Conseil départemental a résolu de faire recours au Gouvernement pour que celui-ci prenne la mesure du grand ravage sauvage qui se déroule dans le département de la Cuvette-Ouest. *«Si on veut connaitre la réalité, on ne s'arrête pas à Kéllé-Centre, loin des machines en action qui creusent pour sortir le métal précieux, qui dévastent les forêts et les rivières privant les populations d'eau potable et de ressources agricoles. Nous, élus locaux, voudrions aider le Gouvernement à nous aider, car il ne nous est plus possible d'assister à ce cynisme comme avant»*, a indiqué Richard Eyeni.

Il s'est interrogé sur ce qui se passe dans les mines d'or à Kéllé, dans les carrières de Pori et dans les Unité exploitation forestière aménagée de Kéllé, Mbomo, Tsama et Mbama. *«Quand la collectivité de la Cuvette-Ouest pourra-t-elle bénéficier des retombées de cette production? On ne peut pas nous dire que tout ceci se passe dans l'implication du fisc. Nous l'avons déjà déclaré, nous ne pousserons plus des jérémiades, mais nous agirons auprès du Gouvernement pour relever le défi. Nous sommes armés de courage pour le faire. Avec l'appui du préfet et de nos populations, nous allons tous travailler dans l'intérêt de notre département»*, a-t-il insisté.

Richard Eyeni a, par ailleurs, salué le climat de paix et d'amour rétabli à Kéllé par les autorités nationales et départementales après les tristes évènements de février 2019 où un gendarme a été tué après une bavure au poste de gendarmerie.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Dialogue social

Des recommandations pour surmonter les nouveaux défis

Le comité national du dialogue social s'est réuni du 17 au 18 mai 2019, à Brazzaville. Pour évaluer la mise en œuvre des recommandations des sessions précédentes dans le contexte marqué par une crise économique et financière. Les travaux ont été ouverts par Clément Mouamba, premier ministre, président du Comité, en présence de Firmin Ayessa, vice-premier ministre, et Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, ministre de l'Enseignement. Les participants ont adopté des recommandations pour surmonter les nouveaux défis.

Clément Mouamba ouvrant les travaux du dialogue social

Très attendue, cette session a connu la participation des représentants de l'administration publique, des organisations professionnelles d'employeurs et des syndicats des travailleurs. L'ordre du jour a porté, entre autres, sur la situation économique financière et sociale du pays et l'évaluation des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI); les incidences des dispositions fiscales de la loi des finances 2019 sur le coût de la vie; le report des élections professionnelles et ses implications sociales; le fonctionnement optimal du Comité national du dialogue national du dialogue social; l'implication des partenaires sociaux dans le processus de transformation des entreprises et établissements publics; la construction de la bourse du travail, etc.

Après des échanges, les participants ont adopté 19 recommandations parmi lesquelles: la convocation par le Gouvernement, dans les prochains jours, d'un dialogue économique regroupant tous les acteurs de la sphère économique; la réflexion sur la future Fonction publique d'Etat pour tenir compte des nouveaux métiers et les ratios les plus pertinents dans ce domaine; la participation des partenaires sociaux aux prochains étapes relatives à l'opérationnalisation de la fonction publique territoriale, etc

Le premier a invité les membres du Comité à œuvrer dans la nécessité de placer l'intérêt supérieur de la nation au-dessus de toute considération, *«la consolidation du dialogue social comme moyen de parvenir au règlement des questions d'intérêt commun, la prise en compte du contexte socio-économique difficile et la quête inlassable du consensus»*.

Il s'est réjoui de l'évolution des négociations avec le FMI. *«Le Congo sort progressivement d'une récession économique sévère pour amorcer une croissance. L'évolution du pays est favorable mais que nous devons être vigilants sur les dépenses»*, a indiqué Clément Mouamba. Clôturant les travaux de cette session, Firmin Ayessa, vice-président du Comité national du dialogue social, a adressé ses félicitations aux participants pour la qualité des débats. *«La moisson qui en a résulté a pour socle, la vérité et le réalisme dictés par la conjoncture. L'on peut donc dire que le navire battant pavillon ''comité national du dialogue social'' a pu accoster dans la sérénité et la quiétude»*, a-t-il déclaré.

A noter que le Comité national du dialogue social a été mis en place aux termes du décret présidentiel du 31 décembre 2010. C'est un cadre de dialogue social entre le Gouvernement, les organisations patronales et les syndicats des travailleurs représentatifs.

Pascal AZAD DOKO

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Catastrophe du 4 mars

La direction générale de la construction prise à partie par les sinistrés

Réuni sous la supervision de Jean Amboua, secrétaire général de la mairie de Talanagï, dans la salle de mariages de la commune de Ouenzé, le collectif des chefs de quartiers des zones sinistrées et du comité de suivi de la catastrophe du 4 mars a examiné la proposition qui lui a été faite par la direction générale de la construction, sur la désignation des sinistrés susceptibles de bénéficier en 2019, de dédommagement des dégâts de la catastrophe du 4 mars 2012. Des décisions ont été prises.

Le collectif a fait constater que l'opération administrative de mise à jour du fichier des sinistrés, à la Direction générale de la construction, a mobilisé une grande population de victimes et les a mise en alerte. Le traitement du dossier du 4 mars 2012 dépasse le cadre simplement administratif et a des implications socio-politiques. *«Le crédit de 2.818.000.000 F.Cfa, alloué au titre de l'année 2019, ne peut satisfaire les attentes de toutes ces populations (12.947 parcelles impactées), par rapport au 2.96.227072.495 F.Cfa nécessaires pour le dédommagement définitif des dégâts immobiliers»*, a souligné le collectif.

Pour lui, le malheur des sinistrés du 4 mars 2012 est permanent depuis 7 ans. C'est pourquoi, dans le souci de maintenir la paix dans les quartiers sinistrés, il estime qu'au regard du refus de la direction générale de la construction de dévoiler au comité de suivi et aux chefs des quartiers sa liste préétablie des bénéficiaires en 2019; des attentes des sinistrés et de la modicité du crédit alloué en 2019, le rejet des propositions, selon lui, dangereuses de la direction générale de la construction leur demandant un quota de 10 sinistrés par quartier sur les 12 s'impose.

Par conséquent, le collectif *«rend la direction générale de la construction responsable de tout désagrément qui peut survenir pour tout traitement opaque du dossier; réitère son exigence de la mise en place d'une commission regroupant toutes les parties prenantes, afin de désigner dans la transparence les éventuels bénéficiaires des frais de dédommagement pour l'année 2019; demande au ministre des finances de diligenter l'apurement, pour la bonne exécution du dossier et la préservation de la paix, du reliquat de 700.000.000 F.CFa, alloués au titre de l'année 2018, au profit des 120 sinistrés dans un bref délai, afin d'éviter d'autres incidents, à l'image de ce qui s'est passé, le 7 mai 2019 au cabinet du ministre d'Etat, président de la commission, ces sinistrés n'attendent que les conclusions de la réunion en perspective de la commission pour revenir à la charge»*.

En outre, il est demandé au ministre des Affaires sociales de diligenter le traitement du dossier en cours de 12 victimes corporelles vivant avec handicap et au Gouvernement de prévoir une allocation conséquente dans la loi de finances exercice 2020.

Education

«Nous sommes prêts à faire des dons de tables-bancs», affirme Ma Fulin

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, et le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, ont eu une entrevue à Brazzaville le jeudi 9 mai 2019. Ils ont fait le point de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'éducation de base.

Ma Fulin et Anatole Collinet Makosso

Le diplomate chinois a informé et invité le ministre congolais à participer à la Conférence internationale sur l'intelligence artificielle qui se tiendra en Chine, du 16 au 18 mai 2019. *«Actuellement, la Chine est en pleine mise œuvre des projets lancés par le Président Xi Jinping lors du dernier sommet Chine-Afrique. Le sujet sur les échanges dans le plan culturel et humain constitue un domaine important. C'est le projet majeur, bien que nous avons d'autres projets, par exemple la réhabilitation des écoles, les échanges culturels et sportifs entre deux écoles congolaises et chinoises. Nous sommes prêts à faire des dons de tables-bancs, par exemple, pour répondre aux besoins locaux des écoles congolaises»*, a-t-il indiqué.

Philippe BANZ

Première circonscription électorale d'Oyo

L'insécurité au cœur de la rencontre entre la population et le député

Ayant repris son siège à l'Assemblée nationale depuis la fin de son incompatibilité, il y a quelques mois, le député de la première circonscription électorale d'Oyo, Denis Christel Sassou-Nguesso, a organisé une descente parlementaire le 13 mai dernier dans sa circonscription. Pour faire le bilan des sessions parlementaires. Il a recueilli les préoccupations de ses mandants au cours de cette rencontre citoyenne rehaussée de la présence d'un parterre de députés, une vingtaine au total.

Un accueil chaleureux

Denis Christel Sassou-Nguesso entame son deuxième mandat à l'Assemblée Nationale. Il a expliqué à ses mandants les derniers développements de l'actualité nationale dans les domaines socioéconomiques, mais surtout les 23 affaires traitées à l'Assemblée depuis la dernière rentrée parlementaire.

Pour ses mandants préoccupés, l'insécurité qui gangrène les avenues et ruelles d'Oyo est entretenue par des jeunes désœuvrés. De leur côté, les parents d'élèves se sont plaints de l'insuffisance des établissements scolaires de second degré dans la circonscription.

Denis Christel Sassou-Nguesso

Dans ses réponses, le député a sensibilisé et édifié ses mandants sur la volonté du Gouvernement à sortir le pays du marasme économique, afin d'améliorer leur quotidien. Il a fait siennes ces préoccupations et promis, comme le règlement intérieur de l'Assemblée nationale le recommande, de les porter à l'hémicycle.

De son côté, Abel Owassa, député d'Owando et président du collectif des députés de la Cuvette, a justifié la présence de ceux-ci. *«Elle n'est pas seulement altruiste mais relève d'une cohésion au sein de la majorité présidentielle. On dit souvent que l'union fait la force. Un seul député à lui seul, ce n'est pas évident ! Mais avec le concours de tous les députés ici présents et qui ont suivi les préoccupations des populations, les solutions seront trouvées et nous seront des avocats de la ville d'Oyo»,* a-t-il assuré.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Troisième circonscription de Talangai

Pierre Obambi échange avec ses mandants

Député de la 3e circonscription de Talangaï, Pierre Obambi était face à ses mandants le samedi 18 mai 2019, pour faire la restitution des travaux de la 5e session ordinaire de l'Assemblée nationale. Pour la circonstance, il était accompagné d'un certain nombre de ses collègues députés venus d'autres circonscriptions électorales. Ravi de cette rencontre, l'élu de Talangai a profité de l'occasion pour accorder la parole aux présents et a eu un échange franc et direct avec eux. Ces deniers se sont exprimés sans tabou et ont posé leurs doléances qui portent, entre autres, sur le manque d'éclairage public, l'insécurité, le renforcement des agents de police dans les commissariats, l'éducation, l'assainissement de la rivière Tsiémé, et bien d'autres sujets d'intérêt public.

Pierre Obambi (Ph. d'arch.)

Répondant à ses mandants, Pierre Obambi a trouvé les mots justes pour éclairer leur lanterne. Il a d'abord rappelé le rôle et les missions du député qui consistent notamment à faire des propositions de lois et à les voter. Il a, par la même occasion, souligné que les conditions de tous les jours ne sont pas bonnes et peuvent pousser les enfants à la déviance. Les doléances posées font partie des questions de développement dans un pays, des problèmes sociaux qu'on règle au fur et à mesure. *«L'électricité, la sécurité avec tous les efforts qu'on est en train de faire, des solutions arrivent au fur et à mesure. Quant à l'éclairage public, je pense que ce n'est pas un problème qui n'est pas spécifiques à Talangai, un peu partout ce problème se pose »*.

Il sied de souligner que depuis son élection en 2017, c'est la première descente parlementaire effectuée par le député de Talangai 3, pour des raisons liées aux difficultés financières que connaît le pays. A cette cérémonie, le député Obambi n'est pas venu les mains vides ; après avoir égrainé le chapelet des projets déjà réalisés, il a fait un don de lots de médicaments antipaludiques, contre la fièvre et les diarrhées à un centre de santé intégré de sa circonscription. De l'eau potable a également été mise à la disposition de près de 6000 habitants du quartier 63, pour la plupart riverains du cours d'eau la Tsiémé. Aussi, une minute de silence a été observée en mémoire de Félix Ibara Ndéli, député d'Ollombo 2, président de la commission Défense et sécurité à l'Assemblée nationale décédé des suites d'un accident de circulation sur la route nationale n°2 alors qu'il se rendait dans sa circonscription électorale pour une descente parlementaire.

Alain-Patrick MASSAMBA

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, premier étage, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire
République du Congo.

SOCIETE sOmedia
Société à Responsabilité Limitée
Au capital : 100.000.000 de Francs CFA
Siège social : 319, Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville
Pointe-Noire - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG PNR/ 15 B 120

CESSION DE PARTS

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société sOmedia, en date du 29 Janvier 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 11 Février 2019, enregistré à Pointe-Noire, en date du 13 Mars 2019, sous le folio 040/34 N°175, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, il a été constaté et approuvé la cession de parts, établie entre l'Etablissement «DETA PUB» et la Société «INNOVIA CAPITAL»SA, dans laquelle la collectivité des associés prend acte de la cession de 5000 parts sociales d'une valeur nominale de 5000 Francs CFA chacune, détenues par l'Etablissement « DELTA PUB » à la Société « INNOVIA CAPITAL » moyennant le prix de Douze Millions Cinq Cent Mille Francs (12.500.000 F CFA), le capital est désormais détenu par la Société INNOVIA CAPITAL en tant qu'Associé Unique.

CHANGEMENT DE LA FORME JURIDIQUE : la société sOmedia, ancienne Société à Responsabilité Limitée, devient une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

DEPOT LEGAL : au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 03 Avril 2019, enregistré sous le numéro 19 DA 442 et inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/15 B 120.

Pour Avis.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Coup d'oeil en biais

Congo-FMI: panique chez les conseils du Congo?

On se file et se refile sur les réseaux sociaux une lettre (datée du 15 mai 2019) co-signée par Mathieu Pigasse et Dominique Strauss Kahn, deux conseils du Congo dans le cadre des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), et adressée au Premier ministre Clément Mouamba ayant pour objet la finalisation des discussions avec le Fonds. Les deux conseils *«tiennent à porter»* à sa connaissance *«le risque majeur de rejet du programme congolais par le conseil d'administration du FMI, prévue le 5 juillet 2019»*, nonobstant les avancées réalisées par la mission technique du FMI à Brazzaville entre le 30 avril et le 8 mai. Les deux conseils déplorent de ne pas avoir accès à la convention et aux annexes de la dette chinoise, malgré leur requête formulée à plusieurs reprises et approuvée par le Comité technique sans que cela soit suivi d'un quelconque effet, ce qui les empêche de proposer aux autorités congolaises une opérationnalisation plus favorable de l'accord avec la Chine. Ils attirent aussi l'attention de Clément Mouamba qu'après une première analyse détaillée, les équipes techniques du FMI leur auraient fait part de *«leur préoccupation sur le niveau d'effort réel consenti par la partie chinoise»*. Ils soulignent aussi *«les risques qu'encourt»* le Congo s'il *«devait conclure dans les semaines qui viennent un ou plusieurs accords de restructuration de la dette avec les négociants en pétrole comportant des termes insuffisants»*, *«au regard des paramètres du programme définis avec le FMI.»*. Ils prédisent que *«cela empêcherait l'approbation du programme du Congo par le conseil d'administration du Fonds»*. Si l'authenticité de cette lettre n'est pas assurée, son ton s'inscrit dans la logique du temps!

Dette congolaise envers la Chine: débat autour d'un accord

Commentant l'exposé des motifs relatifs au projet de loi de la restructuration de la dette du Congo envers la Chine, l'opposant en exil Marion Michel Mandzimba Ehouango en fait la lecture ci-après: le Congo doit payer 33% de la dette avant 2023 (soit deux ans après le mandat actuel du président Sassou); les 67% de la dette devront être payés dans les délais que l'ancien ministre des Finances Ondongo avait fixés (délais non précisé), mais son successeur, Calixte Nganongo, obtient encore 15 ans au-delà! En clair, conclut-il, *«même si le président actuel quitte le pouvoir à l'âge de 100 ans, cette loi veut dire que les prochains dirigeants du Congo passeront tous leurs mandats à rembourser les dettes contractées»* pendant le règne Sassou!

Une pluie meurtrière à Brazzaville

Dame pluie n'a pas que d'incontournables alliés, elle est aussi redoutée. Et pour cause, elle revient parfois avec son cortège de malheurs. Celle qui s'est abattue sur Brazzaville dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 mai 2019, a fait une victime au quartier Ngamakosso, dans le sixième arrondissement, où le sable provenant des collines et un torrent ont emporté un homme de cinquante ans dans un collecteur.

Des chercheurs d'or qui fouillent jusque dans les cimetières

De nombreuses informations relayées par certains médias faisant allusion à l'exploitation minière sauvage dans les forêts congolaises sont déversées dans l'opinion. Des agents des sociétés étrangères ayant acquis un permis d'exploitation feraient tout à leur guise. Comme à Kakamoeka, où il est signalé qu'une société ne s'est pas empêchée d'aller creuser dans les cimetières pour y suivre un hypothétique filon d'or.

Représailles? Trésor Nzila Kendet interdit de sortir du pays

L'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC) l'affirme et s'en indigne dans un communiqué publié mardi 14 mai 2019. Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Trésor Nzila Kendet, a été *«empêché par les autorités congolaises d'aller participer à une conférence de haut niveau à Nairobi, au Kenya»* sur la justice et la bonne gouvernance organisée par la Conférence internationale de la région des Grands lacs (CIRGL). Il a été refoulé *«en date du samedi 11 mai à l'aéroport international Maya-Maya»*, *«en violation flagrante de notre loi fondamentale»*, précise le communiqué. Les raisons de ce refus de l'autoriser à voyager sont inconnues, mais pour l'ADHUC il n'y a pas l'ombre d'un doute: l'OCDH a publié un rapport déplaisant sur l'état des droits de l'homme au Congo, un véritable brûlot!

Comptabilité macabre de l'OCDH dans les prisons congolaises

Dans son dernier rapport sur l'état des droits de l'homme au Congo, l'OCDH a révélé par exemple qu'une trentaine de décès ont été enregistrés dans la période 2017-2018. A Ouesso, par exemple, elle note 9 décès *«pour cause de malnutrition»*. Et rien n'indique une prochaine amélioration, dit même l'organisme. L'OCDH affirme que les prisons congolaises sont surpeuplées et insalubres, que les conditions de détention se dégradent davantage et qu'il devient difficile d'avoir accès aux *«prisonniers politiques»*.

Les fumeurs toujours indésirables à l'OMS

Le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a pas renoncé à la guerre contre le tabagisme qui fait des millions de morts chaque année dans le monde. Chaque fois que l'occasion se présente, il clame, haut et fort, que plus jamais il n'embauchera...des fumeurs! Comme dans l'avis de vacances de poste n°1901978 publié dans nos colonnes, la semaine passée. Les demandeurs d'emploi sont donc avertis: fumeurs, s'abstenir de chercher un emploi à l'OMS! C'est une simple question de bon sens.

Recherche scientifique et innovation

Etat des lieux sur les énergies renouvelables au Congo

Le Centre de recherche et d'initiation de projets de recherche (CRIPT), une entité sous tutelle du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a organisé le 15 mai dernier à Brazzaville un atelier sur les énergies renouvelables. Présidée par Jean Claude Boukono, directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique, l'activité avait pour thème: *«Etat des lieux et perspectives de développement au Congo»*. Jean Pierre Ilboudo, représentant résident de l'UNESCO au Congo et Gadet Michel Dzondo directeur du CRIPT, comptaient parmi les intervenant à cet atelier.

Après l'ouverture de l'atelier

Etudiants, chercheurs et enseignants de l'université Marien Ngouabi ont pris d'assaut la salle où se déroulaient les travaux, pour s'imprégner de la substance du thème.

Pourquoi l'organisation d'un tel atelier? Le responsable du CRIPT a voulu faire comprendre aux participants et à tous les férus des énergies renouvelables que la production agricole au Congo est très saisonnière. Les denrées alimentaires sont périssables et leur disponibilité n'est pas évidente permanemment. Les pertes post-récoltes sont estimées à plus de 40% en Afrique subsaharienne. L'unique moyen de pallier le problème reste l'électrification rurale. De plus, le séchage solaire des denrées alimentaires peut être l'un des procédés les mieux adaptés pour la conservation, voire la meilleure forme de présentation des produits commercialisables.

Les participants

Les énergies renouvelables contribuent à limiter les émissions de gaz à effet de serre, elles constituent l'un des leviers de transition énergétique décarboné. Ces énergies, selon Jean Claude Ilboudo, présentent des potentiels variables selon la situation géographique et les facteurs climatiques. *«On les produit à partir du soleil, de l'eau, de l'air, du sol, de la matière organique et les effluents naturels ou de récupération et même à partir des molécules concentrées comme l'hydrogène»*, a-t-il dit. Seulement voilà : l'Afrique en général, et le Congo en particulier, accusent un retard considérable concernant ces énergies renouvelables. Pour le diplomate onusien, l'Afrique centrale qui pourtant produit plus de 58% de l'énergie du continent, n'arrive pas à avancer à la même allure que les autres sous-régions.

En réalité, le développement des énergies renouvelables n'est pas si complexe, puisque les instruments internationaux, en la matière, existent: engagements de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à l'horizon 2035, les aspirations de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, etc.

L'UNESCO soutient la dotation du Congo, par la société italienne ENI-Congo, d'un Centre d'excellence sur les énergies renouvelables à Oyo.

Et pour réussir cette transition, l'agence onusienne souhaite accompagner le Congo par la création d'une chaire UNESCO sur ce domaine en lui ouvrant les portes de la coopération internationale en l'aidant à développer une expertise solide, un savoir-faire national dans la technologie de ces énergies.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Qui me répondra?

La lutte contre l'extrême pauvreté doit-elle toujours passer par la sollicitation des partenaires techniques et financiers? Par où commencer pour une prise en charge qui implique aussi notre propre participation à la recherche des solutions.

Ph. B. (Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Le ras-le-bol des chauffeurs de taxi

Depuis que j'ai arrêté de conduire il y a trois ans, je prends le taxi pour mes courses. Trois ou quatre fois par semaine. A mille francs la course. C'est plus reposant, et par ces temps de crise, cela permet de prendre le pouls du pays.

Combien y a-t-il de taxis à Pointe-Noire? Personne ne le sait. Au département des transports terrestres par où j'ai commencé mon enquête, je dérangeais manifestement.

«Comment pouvez-vous débarquer ainsi, sans prévenir? Les voitures s'achètent et se revendent tous les jours, c'est donc par mois seulement qu'on peut donner des chiffres. Et de toutes les façons, aucune mention n'est particulièrement prévue pour les taxis… peut-être à la mairie… »

A la mairie centrale, j'ai été orientée vers l'annexe, après le camp Lumumba.

«C'est là-bas, qu'on gère les transports», m'a-t-on affirmé.

Mais là-bas on m'a encore renvoyée à la mairie. J'en venais et n'avais aucune envie d'y retourner. J'ai pris les coordonnées du chargé des relations avec le syndicat des taxis à la mairie, et l'ai appelé. - Son amabilité, plutôt rare dans ce pays, mérite d'être signalée. -

Le recensement des chauffeurs de taxi vient seulement d'être lancé, m'a-t-il prévenu. Je ne pourrai donc obtenir que des informations provisoires.

Et de fait, le représentant du syndicat avec qui il m'a mise en contact le lendemain, a confirmé que les résultats du recensement ne pourraient être disponibles que dans deux mois. Lui aussi ignore combien de chauffeurs de taxi sont en service à ce jour.

"Mais ils sont des milliers", m'a-t-il affirmé.

Des milliers pour une ville de deux mille quatre cent kilomètres carrés (2.400 km²), dont la population des six (6) arrondissements et quatre-vingt-quatre (84) quartiers s'élève à un million deux cent mille (1.200.000) habitants.

Outre les taxis, le transport urbain est aussi assuré par des taxis et "bus" appelés "cent-cent", même si ces derniers sont aujourd'hui à cent cinquante francs (150 frs) la course. Des autocars municipaux ont été en service quelques mois, avant de disparaître.

Il eût été intéressant de connaître aussi le nombre de taxis d'avant 2016, car depuis le début de la crise économique que connaît le pays, des milliers de travailleurs, toutes catégories confondues, ont perdu leur emploi. Certains d'entre ceux qui possédaient une voiture, l'ont convertie en taxi qu'ils conduisent souvent eux-mêmes. Ils sont d'autant plus faciles à repérer que leur attitude tranche d'avec celle des taximen ordinaires. Ils sont infiniment plus polis vis-à-vis des clients et plus soigneux de leur outil de travail, qu'ils bichonnent, pour certains.

Les premiers n'ont aucune considération pour leurs clients qu'ils prennent pour des moins que rien, parce que, comme eux, ils ne possèdent pas de véhicule, croient-ils. Comme si tout un chacun était tenu de rouler carrosse dans toutes les villes du pays où il séjourne.

Il faut avouer, à leur décharge, que certains Congolais eux-mêmes croient déchoir en empruntant un taxi, comme si, dans leurs familles, personne n'avait jamais marché à pied. Ils sont d'ailleurs d'autant plus pointilleux à cet égard qu'ils sont les premiers de leur famille à accéder à ce niveau de confort.

Avec la crise, le nombre de taxis s'est vraisemblablement accru, alors même que le nombre de clients potentiels diminue pour la même raison. Les chauffeurs de taxi ont ainsi de plus en plus de mal à réunir les quinze mille francs qu'ils doivent verser quotidiennement au propriétaire du taxi. Est-ce ce qui, malgré eux, les pousse à la confidence?

Les chauffeurs de taxi se lâchent en effet. Ou plutôt, ils explosent de colère. Généralement, après l'interpellation d'un policier. Mais même sans raison apparente. Simplement parce que ce jour-là, la coupe déborde.

La conjoncture économique et leur plus grand nombre réduisent leurs marges. Ils ont donc plus de mal à réunir la recette du jour. Et il faut encore déposer le "patron" à son bureau, sa femme à son travail, et les enfants à l'école. Gratuitement. C'en est trop. *«Il faut qu'il paie comme tout le monde… J'ai demandé cinquante mille francs par mois»*

Le taximan explose, au volant de sa voiture, climatisée, s'il vous plaît. - La chose est si rare qu'elle mérite d'être signalée. -

La collecte récente des droits d'auteur de dix mille francs, pour la musique congolaise qu'ils sont censés écouter, n'est pas étrangère à cette exaspération.

Avec ce nouveau prélèvement, le chauffeur de taxi doit en effet s'acquitter annuellement de sept

Mambou Aimée Gnali

charges:

1. L'assurance annuelle 320.000 frs
2. L'attestation de transport public 2.500 frs
3. La taxe de roulage et
4. La taxe communale 16.000 frs
5. La patente 34.000 frs
6. Véritas 20.000 frs
7. Les droits d'auteur 10.000 frs

Soit en tout 422.900 frs

Quatre cent vingt-deux mille neuf cent francs pour une recette journalière qui oscille entre treize mille francs (13.000 frs) et quinze mille francs (15.000 frs) dont 25% pour le chauffeur de taxi, que le patron refuse parfois de payer.

Outre ces tracasseries, les chauffeurs de taxi sont aussi confrontés aux difficultés dues

1. à l'état des routes, qui, non seulement endommage le véhicule, mais rend la conduite plus difficile et dangereuse;
2. aux tracasseries policières d'agents qui vont jusqu'à faire main basse sur la recette de la journée;
3. au refus des patrons de payer aux chauffeurs leur dû;
4. au banditisme qui sévit dans la ville: vol de voitures et tuerie des chauffeurs.

Les chauffeurs de taxi s'arrêtent, en principe, à vingt-deux heures (22h), pour reprendre le lendemain matin à six heures (6h). Mais quand la nuit tombe (parfois dès dix-huit heures (18h), il n'y a pas toujours un agent de police dans les rues. Les compagnies d'intervention Brigade Anti-Criminalité (BAC), Brigade Spéciale d'Intervention Rapide (BSIR)… non habilitées à prendre la relève, vont au-delà de leur mission lorsqu'elles s'avisent de remplacer l'unité de contrôle routière (UCR), identifiable par sa tenue particulière et son numéro d'habilitation, seule responsable.

Les chauffeurs de taxi travaillent ainsi juste pour assurer leur survie et ne voient pas d'évolution à leur situation. Le recensement envisagé permettra-t-il une meilleure prise en compte de leur situation? Ou bien ne servira-t-il qu'à renflouer les caisses de la municipalité, à leur détriment, comme ils le craignent.

Mambou Aimée GNALI

Médias

Un trophée, un défi!

Sobre. Symbolique. Convivial. Le personnel de La Semaine Africaine a fêté vendredi 17 mai dernier, dans la simplicité, le trophée de meilleur éditorialiste de l'année 2018 décerné à Albert S. Mianzoukouta, son directeur.

Décernée par le collectif des journalistes congolais *«Trophées des médias congolais»*, au cours d'une cérémonie le 26 avril 2019 à Brazzaville, cette distinction vient souligner un travail collectif de rigueur dans l'examen de l'actualité, de prises de position autour des graves questions sociétales de notre temps, à la lumière du magistère social de l'Eglise catholique.

«Ce trophée est le symbole de reconnaissance de notre travail à tous. Œuvrons pour que nous en gagnions d'autres et dans tous les domaines», a commenté Albert S. Mianzoukouta. C'est l'abbé Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale, qui a béni l'apéritif et imparti les bénédictions.

Albert S. Mianzoukouta

Partenariat

La microfinance du groupe Charden Farell et le groupe NSIA Congo liés pour l'inclusion financière

La microfinance du Charden Farell et la société d'assurances du groupe NSIA Congo se sont associées en matière de complémentarité pour offrir au marché congolais un produit d'assurance adapté au profil des Congolais. Le contrat de partenariat a été signé le 13 mai dernier à Brazzaville. Le document a été paraphé par Louis Farell Mankou, directeur général de Charden Farell et Alfred Yameogo, directeur général de NSIA Congo.

Louis Farell Mankou et Alfred Yameogo signant le contrat de partenariat

Ce partenariat permettra à de nombreux Congolais exclus du système formel financier de disposer et de souscrire à une assurance de qualité à moindre coût. Les deux structures entendent offrir par le professionnalisme et l'engagement de leurs équipes, des solutions compétitives et innovantes en assurances et en banque, en vue de fournir aux clients *«protection et financement»* et participer au développement économique et social du Congo.

Dans certains foyers, il est de coutume d'aller emprunter chez un usurier à des taux élevés. Ces emprunteurs n'ont pas accès au circuit formel. Très souvent, la situation se complique lorsque l'emprunteur décède avant d'avoir remboursé la dette. C'est ainsi que le Groupe Charden Farell a mis en place des fonds de garantie, afin que les commerçants et d'autres emprunteurs puissent accéder à des financements à des taux de remboursement plus acceptables, avec une solution trouvée pour assurer les emprunteurs.

Une assurance-crédit liée à l'octroi d'un microcrédit fera en sorte qu'en cas de décès de l'emprunteur, sa famille ne devra pas rembourser le solde du crédit. Il en est de même pour une assurance automobile qui offre une garantie lors d'une collision avec un tiers responsable dans la prise en charge des dommages.

A travers ce contrat, a dit Louis Farell Mankou, Charden Farell souhaite se positionner comme acteur de l'inclusion financière et de la microfinance au Congo-Brazzaville. *«Cette synergie qui n'est qu'à son commencement avec NSIA nous permettra de développer une offre de service de produits liés à la santé, à la responsabilité civile, à la multirisque habitation, aussi bien au niveau de notre portefeuille clients de particuliers que d'entreprises ou de commerçants»*, a-t-il fait savoir.

Presente dans 12 pays d'Afrique aussi bien en Afrique de l'Ouest que Centrale et comptant sept banques en son sein, NSIA entend offrir aux populations des pays dans lesquels elle oeuvre des solutions d'assurance aux hommes pour régler leurs problèmes de tous les jours, a précisé Alfred Yameogo.

«En Afrique, on constate qu'il y a beaucoup de personnes qui ne connaissent pas l'assurance, parce que nous les assureurs n'avons pas fait d'efforts envers ces populations, raison pour laquelle, nous avons créé des produits adaptés à toutes les couches sociales. NSIA couvrira tous les prêts», a rassuré le directeur général de NSIA Congo.

Philippe BANZ

Bénin

Patrice Talon veut jouer l'apaisement

La crise au Bénin née de la dernière élection législative semble avoir entamé le capital confiance dans un processus démocratique qui s'annonçait exemplaire. Au lendemain de la validation des résultats de la Commission électorale par la Cour constitutionnelle, des tensions sont nées. L'ancien président Thomas Boni Yayi a vu son domicile à Cotonou encerclé par les forces de l'ordre qui continuent de soutenir que leur mission est d'assurer la protection de l'ancien président. Et pas d'exercer une résidence surveillée. C'est dans ce contexte que le président Patrice Talon devait prendre la parole ce lundi 20 mai pour s'adresser à son peuple.

Patrice Talon

La déclaration de Patrice Talon était très attendue par les Béninois, et particulièrement par l'opposition qui ne décolère pas depuis son éviction du scrutin législatif. Organisé le mois dernier, il avait autorisé seuls deux partis proches de la majorité présidentielle, l'Union progressiste arrivée en tête avec au moins 47 sièges devant le Bloc républicain ayant obtenu à peu près 36 sièges. Ceux de l'opposition avaient été purement et simplement écartés de la course, en dépit de leurs appels à l'annulation et de ceux des anciens présidents Thomas Boni Yayi et Nicéphore Soglo.

Plusieurs observateurs s'interrogent sur les véritables motivations de la mise en résidence surveillée de l'ancien président Boni Yayi qui pourtant a transmis démocratiquement et pacifiquement le pouvoir à son successeur, l'actuel président, autrefois son compagnon.

Depuis son accession à la tête du Bénin, Patrice Talon qui avait laissé croire qu'il ne briguerait pas un deuxième mandat, fait face à la fois aux mouvements sociaux avec des grèves de fonctionnaires, et à des déclarations virulentes des opposants qui ne cessent de critiquer sa politique de gouvernance jugée autocratique. Sa déclaration pour la première fois depuis le début de la crise devait desserrer surtout l'étau social de plus en plus crispant pour la vie du pays.

Aristide Ghislain NGOUMA

Centrafrique

Redéploiement progressif des forces armées à travers le pays

Le redéploiement de l'armée régulière, les Forces armées centrafricaines (FACA), sur le territoire est une étape importante dans la reprise du contrôle du pays après la crise politico-militaire qui y sévit depuis 2013. Ce redéploiement se poursuit progressivement sur l'étendue du territoire. Samedi 18 mai dernier, une centaine d'éléments des FACA sont arrivés à Kaga-Bandoro, chef-lieu de la préfecture de Nana-Grébizi, vers le Tchad, à 337 km au nord de Bangui.

Une vue des FACA pendant le redéploiement

Kaga-Bandoro est une ville tenue par le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) d'Al-Khatim et le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) de Noureddine Adam. Après cinq ans d'absence, les 106 éléments des Forces armées centrafricaines (FACA) y sont arrivés avec l'appui de la Mission des Nations unies pour la Centrafrique (MINUSCA). Un redéploiement intervenu après un premier échec le 5 mai. Mercredi, une délégation ministérielle s'était rendue sur place pour des négociations.

Le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) assure que ses éléments n'ont pas de problème avec ce redéploiement. Al-Khatim son leader a, d'ailleurs, rencontré les FACA dimanche 19 mai pour les rassurer de sa détermination à rétablir la paix dans la localité.

Le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) est, lui, mécontent de ce contingent qu'il estime aller à l'encontre de l'accord de paix. Selon le porte-parole du groupe, Abakar Sidik, *«il faudrait mettre en place les brigades mixtes d'abord»*. Il ajoute que le FPRC va saisir les garants de l'accord.

Le déploiement de l'armée centrafricaine à Kaga-Bandoro est symbolique. En avril de l'année dernière, plusieurs groupes armés de l'ex-Seleka s'étaient réunis dans cette ville, menaçant de marcher sur Bangui. Ce redéploiement suit ceux qui ont déjà été effectués à Paoua, Bouar, Sibut, Bangassou, Obo et Alindao.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

RD Congo

Moïse Katumbi de retour

Ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi est rentré ce lundi 20 mai à Lubumbashi son fief, accueilli par une foule en liesse, tout de blanc-noir vêtue. Son avion s'est posé dans cette ville qui accueillait le même jour son nouveau gouverneur, pour sa prise de fonction. Accusé dans une affaire de vente immobilière qu'il a toujours contestée, l'ancien gouverneur du Katanga regagne son pays après trois ans d'absence, un signe de détente.

Moïse Katumbi accueilli en liesse dans son fief de Lubumbashi

Moïse Katumbi Chapwe avait été contraint de quitter la RD Congo sous Joseph Kabila Kabangé, poursuivi pour une affaire de vente immobilière lorsqu'il était gouverneur de la province du Katanga, l'une des plus riches du pays. Le motif de son départ du pays était présenté d'abord comme une évacuation sanitaire en Afrique du Sud, avant de se retrouver en Belgique où il a passé le plus long moment de son exil. A plusieurs reprises, il a tenté en vain de retourner dans son pays, l'ancien régime de Kinshasa ne l'a jamais autorisé. Lors de sa toute dernière tentative, à l'approche de l'élection présidentielle qui a vu l'accession au pouvoir de Félix Tshisekedi Tshilombo dont il voulait compter parmi les challengers, il avait été refoulé à la frontière zambienne.

Moïse Katumbi a toujours manifesté son désir de rentrer au pays pour y prendre une part active. Avec d'autres leaders de l'opposition entre autres Martin Fayulu déclaré candidat malheureux mais qui se considère toujours comme le vrai vainqueur de l'élection présidentielle, ils ont transformé sous peu à Bruxelles (Belgique) la plateforme LAMUKA en force politique dont il est pour l'instant à la tête. Ce retour coïncide avec le nouveau titre du championnat national remporté par le club de football dont il est le président: le Tout-Puissant Mazembé.

Lundi 20 mai aussi, le président Tshisekedi a nommé premier ministre Sylvestre Ilunga Ilukamba. Il était jusqu'ici son porte-parole.

Azer ZATABULI

Enquête

Lambert Mende interpellé puis relâché

L'interpellation de l'ancien porte-parole du gouvernement de la RD Congo dans la capitale Kinshasa dimanche 19 mai dernier, s'apparenterait à un règlement de comptes entre la nouvelle équipe dirigeante et les baobabs de l'ancien régime. L'ex-ministre de la communication sous le régime de Joseph Kabila, actuellement député national a été brièvement arrêté par les services de renseignements de la police nationale congolaise enquêtant dans une affaire de diamant de 87 carats, dans laquelle son nom avait été cité.

Le désormais député Lambert Mende interpellé brièvement

Il a été libéré après quelques heures. «On m'a brutalisé», *«j'ai été libéré grâce à l'intervention du conseiller spécial du président Félix Tshisekedi en matière de sécurité, François Beya»*, a réagi l'ex-ministre juste après sa remise en liberté. D'après le secrétaire particulier du désormais député, Franck Diefu, l'ancien ministre avait été brutalement enlevé à son domicile par quatre jeeps de la police et de l'armée. *«On m'a arrêté sur ordre de Basile Olongo, qui doit répondre devant le parlement et la justice, il oublie que je suis député national»*, s'est défendu l'ancien ministre de la communication. Il accuse ainsi le vice-Premier ministre intérimaire en charge de l'Intérieur et de la sécurité, d'être derrière son arrestation. Une version aussitôt contestée par ce dernier, qui qualifie cet acte de simple invitation des services de renseignements de la police dans une affaire de diamant de 87 carats provenant de la province du Sankuru, au centre du pays, où Lambert Mende est actuellement député. Pour Basile Olongo *«la police voulait juste avoir des informations auprès de Lambert Mende parce que son nom a été cité dans ce dossier».*

A 66 ans, Lambert Mende a été l'indéfectible ministre de la Communication et porte-parole des gouvernements de Joseph Kabila pendant plus de dix ans, entre 2008 et début 2019. Il a quitté son ministère après avoir été élu député de sa province d'origine du Sankuru à l'issue des élections générales du 30 décembre 2018.

Brunel NDONGO-KANGA (Stagiaire)

PARCELLES A VENDRE

A Moungali, proche de l'avenue Maya-Maya

A Massina, proche du marché Bissita

Tél: 06 627 93 78
05 586 25 83

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie

Sens du thème et contenu de la quatrième procession mariale

La procession mariale dans le diocèse de Dolisie est devenue une tradition. Organisée depuis l'érection du diocèse en 2013, elle draine chaque année des milliers de pèlerins dans la capitale de l'or vert. Consacrée les deux premières années au Saint-Sacrement, c'est la Vierge Auxiliatrice, Patronne du diocèse qui depuis 2015 est à l'honneur de cette marche populaire, qui cette année se tiendra le 26 mai. En prélude, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie édifie le peuple de Dieu sur le thème et le contenu de cette activité figurant désormais dans l'agenda du diocèse et permettant de parcourir les différentes artères de la troisième ville du Congo. L'évêque s'est prêté aux questions de nos confrères de la radio diocésaine: Radio Mayombe *«Ndinga ya Katolika»*.

**** Mgr, dans quelques jours, beaucoup de gens marcheront dans les rues de Dolisie pour célébrer la 4e édition de la procession mariale. Cette année, vous l'avez placée sous le signe du bon combat de la foi (1 Tim 6,12). Pourriez-vous nous édifier en quelques mots sur cette exhortation de Saint Paul et nous dire ce que signifie combattre le bon combat de la foi?***

**Cette exhortation de Saint Paul dans 1 Timothée 6,12 veut signifier que la foi implique l'action. Mais pas n'importe laquelle, car il y a plusieurs types d'action. Dans le diocèse de Dolisie, entre autres types d'action, nous mettons l'accent sur les processions de prières et les campagnes d'évangélisation.

Comment mène-t-on le bon combat de la foi?

**Dans tout combat il faut un préalable. Du point de vue de la foi, le soubassement c'est d'abord la conformité à la Parole de Dieu, c'est-à-dire demeurer en Dieu. Souvenez-vous de ces paroles du Christ-Jésus en Jean 8,31: *«Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples.»*

Pensez-vous qu'il est facile de demeurer en Christ dans un monde où les gens sont dominés par des passions et des désirs qui revendiquent le contraire?

**Il y a le grand Saint Paul qui en fait le constat. Il déclare en effet, en Romains 7,18-20: *«Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair: j'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien»*. Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas. Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi...

Cela est-il un aveu résigné illustrant que nos efforts sont vains? A quoi sert alors la procession mariale?

**Certainement pas! Saint Paul n'y entrevoit pas une fatalité, comme vous semblez l'entendre. Car il fut lui-même un bon combattant, son constat n'a fait que renforcer sa conviction qu'il faut davantage se revêtir du spirituel pour être vainqueur. Il révèle ainsi ce qu'exprime le Psaume 126,1: *«Si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs travaillent en vain; si le Seigneur ne garde la ville, en vain veille la garde…»*. Autrement dit, garder présent à l'esprit que le combat n'est pas une affaire de muscles, il est plus que cela.
D'ailleurs, ceux qui souhaitent, comme lui, être fidèles à la vérité savent que vivre une vie de victoire dans les vertus de Jésus-Christ n'est pas quelque chose qui vient automatiquement. Voilà pourquoi Saint Pierre, Saint Paul et les autres vaillants guerriers ou porte-flambeaux de la foi parlent d'un chemin étroit, concernant le renoncement à soi-même, la croix et la victoire.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

Peut-on dire finalement que combattre le bon combat de la foi, c'est surmonter le mal par le bien?

**Vous citez là, les propos de Saint Paul aux Romains (Rm 12,21): *«Sois vainqueur du mal par le bien.»* En d'autres termes: *«Que le péché ne règne donc point dans notre corps mortel, et n'obéissons pas à ses convoitises!»* (Rm 6,11-12). Alors, vous l'avez compris: combattre le bon combat de la foi signifie un appel à rester fermement ancrés dans la Parole de Dieu par la puissance de l'Esprit, en nous chargeant de notre croix chaque jour et en renonçant à nous-mêmes, c'est-à-dire à tout ce qui nous attire et qui n'honore pas Dieu (Luc 9,23).

Alors, faut-il ainsi ne pas considérer les combats qui sont menés sur d'autres fronts?

**C'est bien évident qu'il ne faut pas mépriser les efforts qui sont menés sur d'autres fronts, car nous savons que des batailles sont effectivement aussi livrées par tous ceux qui veulent croire en un monde meilleur. Cependant, pour nous chrétiens, le cœur de tous ces combats demeure la foi. Le combat de la foi est essentiel, car qu'on le veuille ou non, il vise la source du mal. En effet, il est peut-être bien de soigner la fièvre. Mais il est de loin bien mieux et hautement judicieux d'en combattre la cause. C'est dire, qu'il s'agit finalement d'une guerre contre les dominations, le monde des ténèbres (Eph. 6,12).

Que voulez-vous dire exactement en termes simples?

**Si vous voulez, nous nous attaquons aux esprits manipulateurs qui dissimulent leur véritable identité, en utilisant des intermédiaires pour perturber les humains, détruire les fils de la Lumière, et freiner l'avènement du Royaume de Dieu. Car c'est le Mal qui agit avec ruse sur les multinationales et autres consortiums et grandes instances de décisions pour corrompre les décideurs, les chefs d'Etat et autres, devenus souvent, sans forcément le savoir, des pions privilégiés des puissances ténébreuses qui font nos malheurs.

Est-ce vraiment là le sens de la procession mariale?

**C'est aussi cela, vraiment. Un vrai combat spirituel, pour purifier les cœurs, renforcer la lumière dans notre pays, expulser les ténèbres, consolider la paix, fortifier l'unité nationale. C'est là aussi le sens de notre procession.
Mais attention, il s'agit d'un combat sur le plan spirituel, non pas dans le domaine occulte et spiritueux, mais un combat sous la direction de l'Esprit-Saint, donc sans haine, sans violence, sans mépris, sans armes blanches ni armes à feu, seulement avec la foi, le jeûne et la prière. Comme l'affirme la deuxième lettre aux Corinthiens (2 Co 10,3 et 4): *«les armes avec lesquelles nous combattons ne sont pas charnelles; mais elles sont puissantes, par la vertu de Dieu, pour renverser les forteresses nuisibles.»*

Où est la place de la Vierge Marie dans cette démarche?

**C'est simple! Le diocèse de Dolisie est placé sous le haut patronage de Notre-Dame Auxiliatrice. Il n'est pas étonnant qu'elle soit en tête de la procession. De toute façon, qu'elle soit en tête, ce n'est pas une exclusivité de Dolisie, car de nombreux diocèses de vieille chrétienté l'ont pour Patronne et organisent également ce genre de procession avec elle. En plus, ce que nous vivons à Dolisie est tout petit si l'on fait une comparaison avec les méga processions du Brésil, d'Espagne, du Portugal, des pays d'Amérique latine, qui regroupent non pas des milliers, mais des millions de personnes. En Espagne, j'ai participé à une méga procession qui avait drainé plus de deux millions de personnes. C'est plus que la population de Brazzaville, vous vous rendez compte? Marie nous montre le chemin, elle connaît le cœur de son Fils Jésus-Christ, c'est elle qui dévoile les stratégies à mener sur le terrain, car elle en maîtrise les plans et les rouages.

Alors, la procession avec Notre-Dame est une manière de revêtir les armes de Dieu pour déjouer les plans, les stratégies du diable et de ses acolytes dans notre pays?

**Vous avez tout compris! Seules les armes de Dieu sont efficaces contre des adversaires redoutables et invisibles. C'est ce que rapporte Ephésiens 6,11: *«Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable!»* Et 1 Timothée 4,10 précise: *«Nous travaillons, et nous combattons, parce que nous mettons notre espérance dans le Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, principalement des croyants»*.

***En définitive*?**

**Juste ces mots de l'ange à Gédéon dans le livre des Juges au chapitre 6, verset 12: *«Sois sans crainte vaillant guerrier, car l'Eternel est avec toi!»* Alors, chers lecteurs de La Semaine Africaine, chers chrétiens de Dolisie et d'ailleurs, hommes et femmes de bonne volonté, levez-vous et rejoignez-nous dans le combat de Dieu! Tous, avec Notre-Dame Auxiliatrice, chapelet à la main, le cœur enflammé de l'amour de Jésus-Christ, de l'amour pour notre prochain et pour notre pays, animés d'un zèle jaloux pour Yahvé Sabaot (Cf. 1 Rs, 19,1-18). Consolidons la paix et l'unité nationale; par nos prières, repoussons les ténèbres dans leurs derniers retranchements et, embrasés par l'Esprit-Saint, arrachons la victoire par la foi en Jésus-Christ Fils du Dieu vivant. Que Dieu répande ses abondantes pluies de bénédictions sur chaque participant et sur tous ceux qui seront de cœur avec nous! Rendez-vous le 26 mai 2019!

Propos recueillis par
Eté Raymond BOUHOYI
(Radio Mayombe «Ndinga Ya Katolika»)

Paroisse Sainte Face de Jésus (Diocèse de Pointe-Noire)

Promesse des Enfants de chœur

Il est de coutume qu'à la fin de chaque Année pastorale, les Enfants de chœur de chaque paroisse, font leur promesse. A la paroisse Sainte Face de Jésus, cela a eu lieu le dimanche 12 mai 2019, en présence des responsables du bureau diocésain des servants de messe, des parents et de l'assemblée toute entière. La messe a été animée par la chorale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et célébrée par l'abbé Tiburce Diamesso, vicaire paroissial.

La vocation des Enfants de chœur est de servir, car l'Enfant de chœur prend exemple sur Samuel, son Saint patron dans 1 Samuel 3, 4-11. Il est également au service par amour et dans l'amour; il est près de l'autel comme l'apôtre Jean aimait se tenir près du cœur de Jésus et autour du prêtre. Le servant de messe doit rechercher la sainteté, être saint et serviteur pas seulement à l'église mais aussi à la cité, dans la famille, l'école et partout, voilà pourquoi la promesse.
Au cours de l'Année pastorale, l'Enfant de chœur subit au bout de neuf mois une formation spirituelle, écrite et humaine, complétée par des dispositions au sein du groupement, d'ordre disciplinaire en rapport avec le règlement intérieur.
Ainsi, ce sont 24 aspirants qui ont accédé au grade de novices, 4 céroféraires et 33 au grade d'acolyte. Ensuite un acolyte a accédé au grade de Thuriféraire. Et enfin, un thuriféraire est passé cérémoniaire.
Dans son homélie, tiré de l'évangile selon Saint Jean 10, 27-30, l'abbé Tiburce Diamesso a appelé les servants à être de bons servants partout ils seront. Il leur a rappelé que le servant n'est pas un bon enfant juste à l'église mais il doit être exemplaire partout où il est.

Les Enfants de chœur devant la grotte mariale

L'unique cérémoniaire, Isaac Ibara Soussa, a remercié ses encadreurs, les amis et surtout le curé de la paroisse pour la confiance donnée aux Enfants de chœurs de la paroisse Sainte Face de Jésus. Il a également dit merci aux parents pour leur confiance vis-à-vis de leurs ainés encadreurs, car il n'est pas facile pour un parent de donner son enfant au service de Dieu.

Madocie Déogratias MONGO

Publication de bans

Diocèse de Ouesso

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie de faire part aux communautés paroissiales diocésaines, aux paroisses d'origine des candidats, aux personnes qui les connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale des diacres: Khupperllys Mockoko Anyengoeyt, Julien Murekezi et de l'appel à l'ordination diaconale des séminaristes: Roland Vergi Ongagna Ngassaki et Vianney Rold Issambo.
Ces ordinations sont prévues le samedi 29 juin 2019, à la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso, en la solennité des apôtres Saints Pierre et Paul.
L'évêque de Ouesso souligne que le Droit de l'Eglise rappelle aux fidèles qu'ils sont tenus de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou au curé des ordinands, les empêchements à ces Ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Code de droit canonique, Can 1043).
Comptant sur le souci d'accompagner ces candidats, dans le respect et la vérité, et sur l'amour de l'Eglise, Mgr Yves Marie Monot recommande à la prière ces quatre ordinands et le diocèse de Ouesso.

Diocèse d'Impfondo

Gaël Motoko, chancelier diocésain, annonce aux chrétiens du diocèse d'Impfondo, aux filles et fils du département de La Likouala, aux hommes et femmes de bonne volonté, au peuple de Dieu, qu'à l'occasion du 50e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Jean Gardin, évêque d'Impfondo, le dimanche 7 juillet 2019, à la cathédrale Saint Paul d'Impfondo, auront lieu les ordinations presbytérales des abbés Cyrille Bossouba et Yves Kubwimana.
«Debout ! Jérusalem (Impfondo) rayonne ! Car voici la lumière et sur toi se lève la gloire du Seigneur» Is 60, 1. Avec ces paroles du prophète Isaïe, le chancelier diocésain veut faire appel à la générosité des hommes et femmes de bonne volonté pour la réalisation de ce double événement: le jubilé d'or au service de la mission de Mgr Jean Gardin et les ordinations presbytérales dont la réussite dépend des contributions et de la participation de chacun.
Tout en vous transmettant la bénédiction paternelle in Christus, le chancelier diocésain prie les personnes de bonne volonté d'effectuer leurs virements au compte N°: 37107111231 clé 65 (BCI) Intitulé du compte: Diocèse d'Impfondo.

Archidiocèse de Paris (France)

Mgr Philippe Marsset, évêque auxiliaire

Vicaire général de Paris depuis le 1er septembre dernier, Mgr Philippe Marsset en a été nommé le samedi 18 mai 2019, évêque auxiliaire. Il sera ordonné en septembre.

Ordonné prêtre le 25 juin 1988 pour le compte de l'archidiocèse de Paris, Mgr Philippe Marsset fut vicaire de la paroisse Saint-François-de-Sales et aumônier du Pôle Jeunes Daubigny entre 1988 et 1995. En 1994, il devint aumônier diocésain puis régional des Scouts de France. Entre 1995 et 2000, Mgr Marsset fut vicaire de la paroisse Saint-Lambert de Vaugirard et aumônier du Pôle Jeunes pour les collégiens et lycéens. En 1998, il devint responsable du FRAT de Lourdes, fonction qu'il occupa jusqu'en 2002.
En 2000, Mgr Marsset fut nommé vicaire de la paroisse Saint-Pierre de Montrouge avant d'en devenir le curé jusqu'en 2011. De 2008 à 2017, il fut aumônier national du CLER Amour et Famille. En 2011, il quitta la paroisse Saint-Pierre de Montrouge pour devenir curé de la paroisse Notre-Dame de Clignancourt et doyen du doyenné Clignancourt-La Chapelle. Mgr Marsset fut également membre du bureau du Conseil presbytéral (2014-2017) et membre du collège des Consulteurs (2015-2018). Depuis septembre 2018, Mgr Marsset est vicaire général de Paris

Mgr Philippe Marsset

L'ordination épiscopale de Mgr Philippe Marsset aura lieu le vendredi 6 septembre à 18h 30 en l'église Saint-Sulpice, la cathédrale Notre-Dame-de-Paris étant indisponible suite au grave incendie du 15 avril dernier.
Mgr Marsset assistera donc l'archevêque de Paris, Mgr Michel Aupetit, auprès de quatre autres vicaires généraux: les deux autres évêques auxiliaires, Mgr Thibault Verny et Mgr Denis Jachiet, et deux prêtres, Mgr Benoist de Sinety et Mgr Alexis Leproux.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Pèlerinage diocésain annuel de la confrérie Sainte-Rita de Brazzaville à Linzolo

Sur les pas de Jésus, le bon berger

Les dévots de Sainte Rita de Cascia en plein exercice des quinze jeudis, venus de toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville et de la zone campagne, ont effectué du 11 au 12 mai 2019, un pèlerinage diocésain annuel de pénitence au Sanctuaire marial de Linzolo, à la *«Grotte mariale Notre-Dame de la Paix»*. La localité située à 30 Km au sud de Brazzaville, dans la sous-préfecture de Goma tsé-tsé, n'est autre que le village des origines chrétiennes qui avait accueilli Mgr Philippe Prosper Augouard, missionnaire spiritain en 1883. Les pères spirituels de la confrérie Sainte-Rita de Brazzaville, les abbés Rufin Toumou Malonga et Brice Bikouta, en qualité d'aumôniers diocésains, étaient présents aux côtés de leurs chrétiens en pèlerinage. Auparavant, jeudi 9 mai 2019, tous les dévots de Sainte-Rita avaient pris part à la messe pré-pèlerinage, célébrée à la paroisse Saint-François d'Assise par l'abbé Brice Bikouta, aumônier diocésain adjoint.

De g.: à d: les abbés Gildas, Rufin, Brice et Roger *(Photos Aimé Dorian Makiza)*

Dans son homélie, l'abbé Bikouta a stigmatisé le comportement des chrétiens qui s'adonnent trop facilement aux choses de ce monde, notamment la débauche, la prostitution, la jalousie et la haine. *«Le pèlerinage, à l'instar de celui effectué par Rita en 1450 à Rome, est un véritable exercice de pénitence pour se souvenir de la passion du Christ; moment de prière intense et de renouvellement de notre foi; moment de souffrance physique et corporelle se terminant par une indulgence plénière. Le pèlerinage n'est pas un voyage touristique pour s'encombrer de diverses choses, mais c'est le moment choisi pour se ressourcer, contempler le Seigneur dans un silence absolu».*
Ce pèlerinage a eu pour point de rassemblement, la paroisse Saint Charles Lwanga de Djoumouna sur la route de Linzolo, où 44 confréries paroissiales, ont été réparties en dix groupes, pour une marche silencieuse sur une distance de 10 Km, avec arrêts dans les stations érigées pour la circonstance, méditant, chantant et récitant le chapelet le long du parcours comme chemin de croix, chemin du calvaire jusqu'au mont Golgotha où le Christ s'est fait crucifier. Et comme point d'arrivée, la paroisse Saint Joseph de Linzolo. Ce pèlerinage s'inscrit dans le programme d'activités de la confrérie Sainte-Rita, dont l'activité phare est *«l'exercice des 15 jeudis»*, un exercice de piété et de pureté qui symbolise les quinze dernières années de souffrance et de vie terrestre de Rita, l'avocate des causes désespérées. L'ouverture des quinze jeudis avait eu lieu le samedi 2 février 2019, au cours d'une messe célébrée à la paroisse Saint-Jean Marie Vianney de Mouléké.

Pendant la communion

Le premier groupe est parti de Djoumouna autour de 10 heures, pour atteindre Linzolo dans l'après-midi. Les pèlerins ont emprunté le tronçon unique de la route Nganga-Lingolo-Linzolo, qui est très abîmé.
C'est à 19 heures que le dernier groupe des pèlerins est arrivé à Linzolo, accueilli par l'abbé Gildas Dibantsa Peleka, curé de la paroisse Saint-Joseph et recteur du Sanctuaire marial.
La grotte mariale a réussi à contenir tous les pèlerins même ceux de Linzolo. Une veillée de prière a été organisée, animée par la chorale diocésaine de la confrérie Sainte-Rita. Il y avait la louange, l'adoration et l'exposition du Saint-Sacrement animée par les aumôniers diocésains.
La messe de ce 4e dimanche de Pâques-C- qui clôturait le pèlerinage, a été célébrée, à 5 heures par l'abbé Rufin Toumou Malonga, aumônier diocésain et concélébrée par les abbés Brice Bikouta, Gildas Dibantsa Peleka, Roger Kouzolo, le père Arnaud Nganga, tous deux vicaires de la paroisse.
Dans son homélie tirée de l'évangile de Jean 10, 27-30, l'abbé Malonga est revenu sur les paroles de Jésus: *«Mes Brebis écoutent ma voix; je les connais et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle, elles ne périront jamais et nul ne les arrachera de ma main.»* Il s'est interrogé sur le sens de l'écoute de la brebis à l'appel de son berger. *«Ce qu'il faut, retenir c'est que le baptême, l'eucharistie, la confirmation, la pénitence, l'onction des malades, le sacrement de l'ordre et du mariage, sont les sept sacrements de l'Eglise. Le pèlerinage c'est de partir d'un point à un autre, pour le besoin de Dieu. Nous n'avons pas fait cette marche pour transpirer, comme le font, le dimanche, les clubs de marcheurs pour la santé et s'empiffrer de bière. Mais, nous, notre marche est un pèlerinage, l'envie de Dieu est un exercice spirituel»*, a insisté l'aumônier diocésain.
Avant de se séparer, l'abbé Gildas Dibantsa Peleka a remercié les aumôniers, ainsi que le bureau diocésain pour le choix porté sur la paroisse Saint Joseph de Linzolo.

Les pèlerins au sanctuaire Marial de Linzolo

Aimé Dorian MAKIZA et Pascal BIOZI KIMINOU

Eglise catholique au Burkina Faso

Nouvel assassinat d'un prêtre

Un Salésien espagnol a été poignardé le vendredi 17 mai 2019 dans la ville de Bobo Dioulasso, au Sud-ouest du pays. L'Eglise catholique du Burkina Faso fait face à une nouvelle épreuve, au terme d'une semaine particulièrement dramatique, déjà marquée par deux attentats, les dimanche 12 et lundi 13 mai, qui avaient coûté la vie à 10 personnes. L'agence Fides, organe lié à la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples, a fait savoir le samedi 18 mai que le père Fernando Fernández, un prêtre salésien de nationalité espagnole, a été poignardé vendredi dernier, dans le Centre salésien de Don Bosco dans la ville de Bobo Dioulasso, au Sud-Ouest du Burkina Faso. L'information a été directement confirmée par l'archevêché de Bobo Dioulasso.

Une femme en prière à l'extérieur de la cathédrale de Kaya, au Burkina Faso, le 16 mai 2019.

Durant le déjeuner, un ancien cuisinier qui avait travaillé durant sept ans dans cette structure, s'est jeté avec un couteau sur le religieux espagnol, en le tuant. Un autre prêtre, de nationalité togolaise, le père Germain Plakoo-Mlapa, directeur des études, a été blessé, mais il a été hospitalisé et il est maintenant hors de danger. L'assassin a été immédiatement arrêté par la police, lui évitant un lynchage de la part des étudiants et des autres gens accourus entre temps. Selon les premiers éléments de l'enquête, il semble que le cuisinier aurait voulu se venger de son licenciement, survenu il y a deux mois.
Le père Fernández était l'économe du Centre Don Bosco de Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du Burkina Faso, qui se trouve au Sud-Ouest du pays, dans la province de Houet, à environ 300 kilomètres de la capitale Ouagadougou. Les salésiens ont développé trois institutions dans cette ville: un Centre d'aide pour les enfants des rues, un Centre d'alphabétisation, et un Centre de formation professionnelle avec plus de 300 étudiants.
L'assassinat du Salésien espagnol est le dernier épisode en date d'une série de violences à l'encontre des communautés religieuses du pays. Le 15 février dernier, un autre prêtre salésien espagnol, le père Antonio César Fernández, avait été tué dans une attaque djihadiste perpétrée à 40 kilomètres de la frontière sud du Burkina Faso. Et cette semaine, deux attentats très graves ont frappé la communauté catholique. Le dimanche 12 mai, un groupe armé a attaqué la paroisse de Dablo, tuant le prêtre Siméon Yampa ainsi que cinq fidèles. Le lendemain, lundi 13 mai, c'est une procession mariale qui était visée à Singa. Quatre fidèles ont été exécutés par des agresseurs qui ont détruit la statue de la Vierge.

G.W.B.

Conférence épiscopale du Congo

DECRET DE NOMINATION

N/Réf.: 020/CEC/PR/2019

Portant Nomination de la Secrétaire Générale ou Coordonnatrice de la Commission Episcopale pour la Pastorale Familiale et de la Vie;

Vu l'article 22, des Nouveaux Statuts de la Conférence Episcopale du Congo qui stipulent : «Chaque Commission Episcopale dispose d'un Secrétaire Général ou d'un Coordonnateur National nommé pour un mandat de trois ans, renouvelable deux fois, sous l'autorité du Président de la Commission;

Vu l'avis favorable de la Congrégation des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie ((FMM), Monseigneur Daniel MIZONZO, Evêque Diocésain de Nkayi, Président de la Conférence Episcopale du Congo (CEC);

DECRETE:

Est nommée Secrétaire Générale ou Coordonnatrice: La Révérende Sœur Rolande Solange MILANDOU.

Le présent décret prend effet à partir de la date de sa signature.

En foi de quoi, le présent décret de nomination est établi pour servir et valoir ce que de droit partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 1er Mai 2019

Pour la Conférence Episcopale du Congo

Monseigneur Daniel MIZONZO
Evêque diocésain de Nkayi
Président de la CEC

Programme «Young African Leaders Initiative»

Une formation de qualité de leadership au profit des jeunes congolais

Des élèves congolais, dont l'âge varie de 11 à 15 ans, bénéficient d'une formation de qualité de leadership pour leur intégration socio-économique, dans le cadre du programme de formation *«Young African Leaders Initiative»*, dénommé Yali-Kids, destiné aux collégiens et soutenu par le Gouvernement américain depuis 2013.

Les officiels et les apprenants

Ce programme, lancé conjointement par le Gouvernement congolais et l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, est une première expérience en terre congolaise. Il se déroule au même moment dans les deux grandes villes du pays, du 13 mai au 15 juin. 200 élèves, au total, issus des collèges d'enseignement général Gampo Olilou A et B à Brazzaville et Jean Félix Tchicaya à Pointe-Noire, sont retenus pour cette première expérience.

Les cours axés sur la réflexion ciblée, la pensée critique, l'innovation et la réflexion sur la résolution des problèmes dans leur communauté sont interactifs. Les élèves apprennent comment parler en public, travailler en équipe et développer de petits projets et comment devenir des leaders de demain dans le secteur public ou privé. La formation est assurée par d'anciens participants congolais au programme Yali aux Etats-Unis d'Amérique, regroupés en association Yali-Congo, avec l'appui d'ONG partenaires.

La cérémonie de lancement de ce programme s'est déroulée samedi 11 mai 2019, à l'amphithéâtre du lycée de la Révolution, à Brazzaville, sous les auspices d'Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en présence de Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique et de Todd Haskell, ambassadeur des Etats–Unis d'Amérique au Congo. celui-ci a déclaré: *«Le nouveau programme Yali-Kids est un signe de bonne santé de la coopération Congo-Etats-Unis. Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation est pour nous un partenaire clé dans notre contribution à l'éducation au Congo. En ce moment, une spécialiste américaine en langue anglaise forme près de 400 professeurs d'anglais à Pointe-Noire, Brazzaville et dans d'autres départements du Congo. Cette expérience congolaise servira de modèle aux autres pays africains»*. Il a en outre encouragé les élèves bénéficiaires à profiter des enseignements du programme Yali-KIDS et de les mettre en pratique, car le Congo de demain, ce sont eux.

Le ministre Anatole Collinet Makosso, lançant cette formation, a déclaré: *«Yali-Kids qui veut être la marque congolaise du grand programme américain Yali «Young African Leaders Initiative» doit avoir les caractéristiques que ce programme.»*

La clôture de cette première édition de Yali-Kids regroupera les participants des deux villes à Brazzaville le 15 juin prochain.

Philippe BANZ

Emulation scolaire: première édition Yekola

Compétition des élèves des différents établissements scolaires publics et privés de Brazzaville

Depuis le 11 mai 2019, les élèves d'une quinzaine d'écoles publiques et privées de Brazzaville, des cycles primaire, collège et lycée sont en compétition pour le challenge inter-écoles *«Yekola»*, une initiative de l'organisation Akili, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. L'objectif de cette compétition qui prendra fin le 11 juillet prochain est de mettre en confrontation intellectuelle les élèves des différents établissements scolaires de Brazzaville, en vue de développer l'intellect des enfants et de les stimuler à chercher dans le plus profond de leur être le génie qui sommeille en eux.

Les officiels après le lancement

La phase pilote du challenge *«Yekola»* a été lancé au lycée de la Révolution, à Brazzaville, officiellement par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en présence de Mme Allégras Nkounkou, coordonnatrice de la structure Akili et Juste Bernardin Gavet, secrétaire permanent de la Force montante congolaise et président du Conseil consultatif de la jeunesse.

Pendant deux mois, cette compétition va promouvoir l'émulation, en vue d'une quête perpétuelle de l'excellence auprès des élèves et surtout le goût d'apprendre et la passion de la découverte. Les disciplines au menu sont les mathématiques, les langues française et anglaise, les sciences de la vie et de la terre, la culture générale et le théâtre.

A l'ouverture de la compétition, Mme Allégras Nkounkou a invité tous les enfants à participer. Elle a souhaité que les écoles qui ne prennent pas part à la première édition participent à la deuxième. Aux partenaires, elle a demandé un soutien vu que beaucoup d'enfants ont besoin d'eux et que l'éducation n'est pas seulement du ressort du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Une vue d'élèves compétiteurs

Dans son mot de Lancement, Anatole Collinet Makosso a déclaré que l'éducation de nos enfants ne doit pas être l'apanage du seul ministère. *«Il est de notre devoir de nous y impliquer tous sans relâche.»*

«Les initiatives de cette nature, a-t-il dit*, permettent aux enfants et aux enseignants de procéder à une meilleure acquisition et à une meilleure application des connaissances.»* Le ministre Collinet Makosso a souhaité que cette campagne Yekola s'étende sur toute la période des vacances scolaires.

Philippe BANZ

Education

Pour l'intégration des jeunes filles dans les parcours scientifiques

A la tête de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, le Pr Francine Ntoumi visite les établissements secondaires du Congo pour sensibiliser les jeunes filles sur la nécessité d'opter pour les filières scientifiques au cours de leur scolarité. Après la ville de Pointe-Noire, la caravane de la Fondation a posé ses valises le 14 mai dernier au lycée de la Révolution, à Brazzaville, dans le cadre du projet Femmes et Sciences. Plusieurs jeunes filles y ont pris part.

Le Pr Francine Ntoumi et les élèves après la sensibilisation

C'est à un véritable exercice de marketing que s'est livrée le Pr Francine Ntoumi, pour encourager les lycéennes qui ont pris d'assaut l'amphithéâtre du lycée de la révolution. Préparant le baccalauréat, pour la plupart, ces lycéennes ont eu une vision plus large des formations scientifiques offertes au Congo et celles existantes dans d'autres pays, après la communication faite par le professeur Ntoumi.

Prenant appui sur son parcours personnel, elle a partagé aux élèves son expérience, notamment les obstacles rencontrés et les bienfaits de la carrière scientifique qu'elle a choisie. De même que les travaux qu'elle a dirigés, les découvertes réalisées, la reconnaissance exprimée à son égard dans les milieux scientifiques (prix internationaux décrochés).

Les filières scientifiques, a-t-elle affirmé, ne sont pas l'apanage des garçons; les filles sont également nanties de ressources nécessaires pour réussir dans ces domaines. Elles sont appelées à devenir de futures Marie Curie ou suivre le chemin tracé par d'autres femmes scientifiques qui ont contribué au progrès de l'humanité.

La carrière scientifique comme tous les autres parcours, a-t-elle souligné, exige certaines qualités et aptitudes pour mieux réussir. Les filles devraient mettre de côté leurs peurs et faiblesses pour affronter résolument les matières scientifiques comme n'importe qui garçon, a encouragé le Pr Ntoumi, car ce qui importe ce se sont les aptitudes mentales et non physiques.

A l'issue de la sensibilisation, bien des vocations ont été suscitées parmi les jeunes filles. Beaucoup se sont vues médecins, chercheuses, pilotes, architectes, biologistes, physiciennes, etc. Après Brazzaville, l'équipe de la Fondation entend pénétrer l'arrière-pays.

La Fondation congolaise pour la recherche médicale en est à sa 11e année et dispose d'un centre de recherche sur les maladies infectieuses.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CONGO ENVIRONNEMENT SERVICES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital social de 5 000 000 de francs CFA
Si7ge social: Route de l'Abattoir, Songolo,
Pointe-Noire - République du Congo
RCCM: CG/PNR/16 B 1323

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président, en date du 18 février 2019, enregistré le 8 mai 2019 à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), sous le numéro 3596, folio 84/2, le Président a notamment décidé de nommer Monsieur Jeannot GOMEZ, de nationalité Congolaise, domicilie à Pointe-Noire, titulaire de la carte nationale d'identité numéro PN0413KWC6KK3, délivrée à Pointe-Noire le 04 octobre 2013, en qualité de Directeur Général de la Société CONGO ENVIRONNEMENT SERVICES SAS.

Dans le cadre de ses fonctions de Directeur Général, Monsieur Jeannot GOMEZ agira exclusivement suivant les orientations et les instructions du Président.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 10 mai 2019, sous le numéro 19 DA 562.

L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro M2/19 - 3799, en date du 10 mai 2019.

Pour avis,

Le Président.

OFFICE NOTARIAL de MAITRE Bertrand Eric Fédhéré PANDI, NOTAIRE

Avenue du Général DE GAULLE, Arrêt Ex-Trésor, à côté du Marché Plateau Centre-ville
Tél.: 06.977.44.96-05.560.31.66 - E-mail: etudepandi@gmail.com
NIU: P2014110003302087 / Brazzaville (République du Congo).

CONGO METAL

Société Anonyme Unipersonnelle
Au capital de Vingt Millions (20.000.000) de francs CFA / Siège social: 19, avenue Orsy, Centre-ville, Brazzaville / République du Congo

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique de la Société Anonyme dénommée CONGO METAL, du quinze avril deux mil dix6neuf, dûment enregistré aux domaines et timbres de Ouenzé, en date du vingt-trois avril deux mil dix-neuf, sous folio 073/1 n°420, l'associe Unique a décidé de céder toutes ses actions à la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée:
CONGOLAISE DE FABRICATION METALLIQUE.
Par conséquent, la Société CONGO METAL est dissoute au profit de la Société dénommée:
CONGOLAISE DE FABRICATION METALLIQUE.
Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du vingt-quatre avril deux mil dix-neuf, sous le n°19 DA 152.

Pour avis,

Maître Bertrand Eric Fédhéré PANDI, Notaire.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

Du nouveau à Suéco

Les formations d'initiation à la cuisine, pâtisserie, transformation alimentaire et bricolage destinées aux particuliers ont débuté au Restaurant de SUECO.

AU PROGRAMME

Désignation	Tarif	Durée de la séance
Gâteau de mariage	20.000	3 jours
Gâteau d'anniversaire	10.000	2 jours
Pizza	5.000	1 jour (4h)
Tarte	5.000	4heurs
Croissant	10.000	6 heures
Production de jus, confiture et pâtes de fruit	5.000	4 heures
Production de boisson alcoolisée (Liqueurs et autres)	10.000	6 heures
Séchage de fruits, légumes et plantes aromatiques	7.000	6 heures
Production de poudres et farines alimentaires	7.000	6 heures
Granité, Gratacha, sucette (Alaska, esquimaux)	5.000	6 heures
Fabrication des conserves en pot	10.000	6 heures
Conservation et séchage des viandes	10.000	6 heures
Confiseries diverses	10.000	2 jours
Glace	10.000	8 heures
Yaourt	7.000	8 heurs
Salades	5.000	6 heures
Pot au feu	7.000	4 heures
Tiep djen	6.000	8 heures
Ragoût	10.000	8 heures
Saka-Saka au maïs	10.000	8 heures

Les ingrédients sont à la charge de l'apprenant. Les tarifs sont réduits pour des inscriptions collectives.

Les démonstrations publiques se font chaque premier samedi du mois à SUECO à partir de 13h00 (Tarif 3.000 frs la participation.) Les ingrédients sont à notre charge !!!

➢ ***Pour toute autre recette, s'adresser au restaurant***

Contacts : suecoeec@yahoo.fr /contact@sueco.org
Tél. : (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

SOCIETE GENERALE CONGO, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs Cfa, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agrée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP - CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre - ville Brazzaville, République du Congo, mets en vente, au prix de 398.000.000 millions de francs CFA (à négocier) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346.78 m2 comportant trois (3) vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée) Arrondissement 6 Talangaï.

Pour tout contact : 05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23.

N.B.: Titre foncier et rapport d'expertise disponibles

74e anniversaire de la victoire de l'ex-URSS sur l'Allemagne nazie

Fête au Centre culturel russe avec le Chœur Sanctus

A l'occasion du 74e anniversaire de la victoire de l'Union soviétique dans la Grande guerre patriotique (terme par lequel l'Union soviétique désigne le conflit qui l'opposa à l'Allemagne nazie, de juin 1941 à mai 1945), la chorale le Chœur Sanctus s'est produite le samedi 11 mai 2019, au Centre culturel russe de Brazzaville. C'était en présence du président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP), M. Vital Bala, du directeur du Centre culturel russe, Sergey Belyaev, et des représentants du corps diplomatique.

Le Chœur Sanctus

Sous la direction de Ghislain W. Elenga et Steve R. Ongagou, la vingtaine de membres du Chœur Sanctus a, pendant un peu plus d'une heure, tenu en haleine les spectateurs qui, pour la circonstance, arboraient tous le ruban Saint-Georges, en mémoire de la victoire du peuple soviétique et de la reconnaissance éternelle aux vétérans et anciens combattants de la Seconde guerre mondiale qui ont délivré le monde du régime nazi.

Après l'exécution des hymnes de la Russie et du Congo, ces artistes ont joué treize titres, dont certains en langue russe: «Sviachtchennaïa Voïna» (Guerre sacrée), «Na bezymyannoy vysote» (Sur les collines sans nom), «L'Internationale» (Eugène Pottier), «Dona Pacem», «Oui, c'est plaisir», «Dien' Pobiedy», «Jesu joy and treasure» (Dietrich Bux-tehude), «Laudate dominum» (W.A. Mozart), «By the rivers of Babylon» (ps.l37), «Kalinka» (Ivan Larionov), «Katiousha» (Mikail Issakovski/ Matvei Blanter), «Libiamo» (G. Verdi), «Oh Happy day» (Edwin Hawkins).

«La chorale Chœur Sanctus est l'une des meilleures chorales à Brazzaville. Nous la connaissons de longue date; nous travaillons ensemble. Ils ont eu l'initiative de chanter avec nous, à l'occasion de la victoire de l'Union soviétique dans la Grande guerre patriotique. Nous apprécions beaucoup cette initiative. Je crois que c'est une bonne chose pour les jeunes chanteurs de ce groupe de se produire, une fois de plus, au Centre culturel russe. C'est également une bonne chose pour nous de célébrer cette grande journée, en présence de beaucoup de représentants du corps diplomatique, des expatriés, mais aussi d'amateurs de la musique. J'espère que nous allons continuer cette tradition, parce que cette chorale est l'une des meilleures qui existent à Brazzaville», a commenté le directeur du Centre culturel russe, à la fin du spectacle.

Une vue des spectateurs

A rappeler que le Choeur Sanctus a été créé en 2012 par des passionnés de musique. Il a pour mission d'évangéliser, sensibiliser et secourir l'Homme par le chant.

Cette chorale réunit, en son sein, catholiques, protestants, évangélistes, salutistes et autres confessions religieuses.

la Journée de la Victoire que les Russes célèbrent normalement le 9 mai de chaque année. Je pense que ce concert a été une grande réussite. Il s'est déroulé

Véran Carrhol YANGA

FUSHENG CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 5.000.000 francs CFA
Siège social: 1831, Avenue Loutassi, Plateau des 15 ans - Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00100 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du treize mai deux mil dix-neuf, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
- Achat et transformation du pétrole brut - raffinerie; vente des dérivés du pétrole brut; fabrication et vente des matériaux de construction et meubles; commerce général (import-export).
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur.

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: FUSHEN CONGO;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 1831, Avenue Loutassi, Plateau des 15 ans (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Cinq millions (5.000.000) de francs CFA, divisé en cent (l00) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Monsieur GAO YOUHUA, demeurant à Brazzaville;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15 mai 2019;

Immatriculation: La Société dénommée FUSHENG CONGO est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00100.

Pour avis,
Maitre Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

Recherches

Brice Arsène Mankou scrute le rapport entre communication et migrations au féminin

Un ancien de La Semaine Africaine, Brice Arsène Mankou, poursuit aujourd'hui une fructueuse carrière internationale d'enseignant, de chercheur et de politique. Il vient ajouter son nom à la liste de ses publications.

Brice Arsène Mankou

Il est actuellement élu municipal dans la ville française de Lens. *«Genre et migrations féminines à l'ère du numérique»* est l'ouvrage collectif auquel il vient de participer. Ensemble avec Berthe Prudence Pelanken, sociologue géographe; Jessy Patrice, spécialiste des sciences de l'information et de la communication; Morgan Le Thiec, chercheuse GERMTIC; Françoise Ugochukwu, chercheuse GERMTIC, et Kalini Zianga, chercheuse.

(Editions l'Harmattan Paris, 2019 Collection Logiques sociales. Prix: 17,50 euros).

Bande dessinée

«Nkisi», le nouvel opus de Gabriel Kinsa

Reconnu comme l'un des meilleurs conteurs francophones, Gabriel Kinsa, Congolais vivant en France, vient de publier, aux Editions *«Comme un lézard»* (France), un album de bande dessinée de 64 pages, intitulé: *«Nkisi»* (traduire fétiche), en association avec Ded Latol pour le scénario et les dessins.

Gabriel Kinsa

La couverture du livre

«Je m'appelle Kiteki…Qui suis-je ? Dans le Musée du Quai Branly, Kiteki, un Nkisi, nous raconte son parcours, ses états d'âme…Devant le regard et les interrogations des visiteurs, ce qu'il est devenu : un simple objet dénué de toute force ?...Il nous transporte dans son passé, à travers l'histoire d'un garçon qui a une quête à mener, pour soigner sa mère mourante…Mais, est-ce bien le passé?...Passé et présent, rêve et réalité, vivants et esprits s'y confondent…», peut-on lire, à la quatrième page de couverture du livre qui plonge le lecteur dans l'univers mystique africain de la culture kongo.

«Nkisi» retrace la puissance d'une statuette qui devient personnage central, avec ses diverses manifestations de puissance comme dans un rêve.

Le nouvel album de Gabriel Kinsa (originaire de Boko, dans le département du Pool) ne sera disponible au Congo qu'à partir d'octobre de cette année.

A partir de septembre prochain, l'auteur va entamer une tournée en France, dans les lycées, pour présenter *«Nkisi»*. Une œuvre qu'il viendra, probablement, aussi présenter dans son pays natal.

C.E.

Journée internationale du livre et du droit d'auteur

L'événement célébré pour la première à Sibiti!

Tous les 26 avril, l'humanité célèbre la Journée internationale du livre et du droit d'auteur. C'est une initiative de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ainsi, la Direction départementale du livre et de la lecture publique, avec le concours des associations savantes comme le PEN Congo de Brazzaville, le Salon littéraire Jean-Baptiste Tati-Loutard de Pointe-Noire, et la participation des écrivains venus de Kinshasa et des deux plus grandes villes du Congo, cette journée a été célébrée pour la première fois à Sibiti, dans le département de la Lékoumou. Elle s'est déroulée sous le patronage de Futur Boutsana, secrétaire général de la Lékoumou.

Deux jours d'échanges ont permis aux participants de connaître l'importance de la littérature et la place du livre à l'heure du numérique, la contribution des écrivains dans la promotion des œuvres littéraires pour que le livre soit encore au cœur des lecteurs en concurrence avec l'internet; la contribution des œuvres musicales dans la promotion du vivre-ensemble et les antivaleurs.

Les écrivains Chardin Nkala, Socrate Mavouba (Congo), Roy Martin (RDC), ou encore le poète Ongala ont captivé l'auditoire par la qualité des communications, prestations et essais poétiques des écrivains en herbe de Sibiti.

La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur a bien vécu à Sibiti. Clôturant l'édition, le secrétaire général du département s'est réjoui du choix de Sibiti et reconnu l'impact de cette activité pour le monde culturel local et l'apport important à l'attention des élèves en pleine formation dans les collèges et lycées de la localité.

Futur Boutsana a également félicité les organisateurs pour l'occasion offerte et souhaité que d'autres occasions se réalisent pour la promotion culturelle du département.

Félix BOUKA
(Correspondant à Sibiti)

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Brice Arsène MANKOU, ancien journaliste à La Semaine Africaine, a la profonde douleur d'annoncer la disparition inopinée de sa mère, veuve Agnès MANKOU Bayi, le mercredi 14 mai 2019, à 20h45, à l'âge de 65 ans, au Centre hospitalier de Lens, en France, où elle était hospitalisée.*En attendant le programme des obsèques, probablement à Pointe-Noire, vous prie de partager ma douleur et de rester avec moi en union de prière.*

OFFICE NOTARIAL de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
Notaire
Centre-ville, Plateau 50, avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris, 1er étage
B.P.: 469, POINTE-NOIRE (République du Congo)
Tél.00.242.05.031.39.32/00.242.06.885.49.40/00.242.04.024.65.60
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 19 octobre 2018, un Procès-verbal a été déposé au rang des minutes de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO, enregistré même ville, le 18 avril 2019, folio 073/28, numéro 3086, les actionnaires de la SOCIETE PUMA INTERNATIONAL CONGO, en sigle «P.I.C.», Société Anonyme au capital de 8.291.600.000 F. CFA dont le siège social est fixé Avenue Félix EBOUE, ont décidé d'apporter les modifications suivantes:
*De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire:
1-Démission de Monsieur Pierre ELADARI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration ;
2-Remplacement de Monsieur Pierre ELADARI suite à sa démission au poste du Président du Conseil d'Administration par Monsieur Myles BOUVIER-BAIRD;
3-Démission de Monsieur Denis CHAZARAIN de son poste de représentant permanent de la société PUMA ENERGY INTERNATIONAL ;
4-Remplacement de Monsieur Denis CHAZARAIN par Monsieur Arnaud MALLET de CHAUNY en qualité de représentant permanent de la société PUMA ENERGY INTERNATIONAL ;
5-Nomination de Monsieur Myles BOUVIER-BAIRD en qualité de nouvel d'Administrateur ;
6-Renouvellement du mandat des Administrateurs;
*De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire:
7-La mise en harmonie des statuts, conformément à l'article dix (10) de l'AUSCGIE de l'O.H.A.D.A.
(Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires), adopté le trente janvier deux mil quatorze, entré en vigueur le cinq mai deux mil quatorze ;
8-Régularisation de l'augmentation du capital social par incorporation de réserves, avec création de nouvelles actions;
9-Adoption des nouveaux statuts ;
10-Pouvoir en vue des formalités.
RCCM: CG/PNR/08 B 462 ;
DEPÔT au Greffe du Tribunal de Commerce de POINTE-NOIRE, le 19 avril 2019, sous le numéro 19 DA 491; MODIFICATION AU RCCM DE POINTE-NOIRE, le 19/04/2019.
RCCM: CG/PNR/08 B 462.

Fait à Pointe-Noire, le 13 mai 2019.

Pour avis,
Maître Blanche-Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO,
Notaire.

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003,
Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique reçu le quinze avril deux mille dix-neuf, enregistré folio 073/7, n°449, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel ;
Dénomination: «SOCIETE DE DISTRIBUTION DU CONGO», en sigle «SDC» ;
Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:
-Import-export et vente de mèches de cheveux;
-Import-export et vente de produits d'hygiène et d'entretien;
-Import-export et vente de matelas.
Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);
Siège: Quartier Rex, en face du pressing FATIA, Pointe-Noire, République du CONGO;
Gérance: Par Monsieur Ali DIB ;
R.C.C.M.: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/19 B 183. Par ailleurs, le dépôt a été enregistré au même Greffe sous le numéro 19 DA 508.

Pour avis,
Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE (Republication)

(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies :
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Au Service Des Peuples Et des Nations

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour son Laboratoire d'innovation :

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un(e) Responsable de l'Expérimentation	**TypedecontratFTA(FixedTerm-Appointment)GradeNOB-Durée1an avecpossibilitéderenouvellement**	**Brazzaville**	Dès que Possible
Un (e) Responsable de l'Exploration	**TypedecontratFTA(FixedTerm-Appointment)GradeNOB-Durée1an avecpossibilitéderenouvellement**	**Brazzaville**	Dès que Possible
Un (e) Responsable du Mapping des solutions innovantes/ Ethnographie	**TypedecontratFTA(FixedTerm-Appointment)GradeNOB-Durée1an avecpossibilitéderenouvellement**	**Brazzaville**	Dès que possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants :

1-Responsable de l'Exploration :
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20559&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

2-Responsable de l'Expérimentation :
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20567&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

3-Responsable du Mapping des solutions innovantes/Ethnographie
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20569&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES ET LES CANDIDATS AYANT POSTULE LORS DE LA PREMIERE ANNONCE NE SONT PAS OBLIGES DE POSTULER A NOUVEAU CAR LEURS CANDIDATURES ONT ETE CONSERVEES
NB : Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.
Date limite des candidatures : 04 juin 2019

Brazzaville, le 14 mai 2019

Emma Ngouan-Anoh
Représentante Résidente Adjointe

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE (Republication)

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies :
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Au Service Des Peuples Et des Nations

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour le Bureau de la Coordination du Système des Nations Unies:

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date
Un(e) Chargé (e) de la Coordination du Développement/Economiste	Type de contrat FTA (Fix Term-Appointment) Grade NOC- Durée 1 an avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	prise de fonction Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants :

Un(e) Chargé (e) de la Coordination du Développement/Economiste

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=20908&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES
NB : Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.
Date limite des candidatures : 14 mai 2019

Brazzaville, le 02 mai 201

Maleye DIOP
Représentant Résident

Football/Championnat national de Ligue 1

L'Etoile du Congo ne lâche rien!

Le championnat national de Ligue 1, qui est en train de vivre ses dernières péripéties, a confirmé l'Etoile du Congo à la deuxième place. Des points supplémentaires sont tombés dans son escarcelle, à l'issue de la 24e journée disputée le week-end dernier. Quant au titre, les jeux sont faits depuis longtemps, le cavalier seul de l'AS Otohô étant irrésistible et vertigineux. C'est donc pour la conquête de la deuxième place, derrière le leader et déjà champion, que la poursuite se révèle encore implacable, du moment qu'était annoncé que le deuxième au classement représentera le pays à la Coupe de la Confédération. Des cinq équipes qui se disputaient ce ticket africain, deux seulement restent en lice: Etoile du Congo et Diables-Noirs.

L'évolution de la situation dans les profondeurs du classement provisoire est aussi intéressante à suivre. Pour les équipes dont l'objectif particulier est de ne pas descendre en «enfer», d'où on n'est jamais sûr de revenir quand on veut. Elle concerne notamment La Mancha, Patronage Sainte-Anne, Nico-Nicoyé. Et dans une moindre mesure, FC Kondzo et l'AS Cheminots. La lutte que ces équipes vont se livrer entre eux ou par adversaires interposés, représente tout un championnat à part.

A trois journées de la fin, et peut-être jusqu'au terme de la compétition, les Stelliens tiennent le bon bout pour se maintenir à la deuxième place. Ils n'y sont pas allés par quatre chemins. Dimanche 19 mai au Stade Massamba-Débat, ils ont épinglé à leur tableau de chasse FC Kondzo, les auteurs de leurs buts étant un défenseur adverse contre son camp (19e), Mignon Etou-Mbon (38e) et Deldy Goyi (58e). Ce dernier, d'une lointaine frappe lobée à montrer dans les écoles de football, s'est offert son petit régal.

Le club AS Otohô sacré pour la deuxième fois d'affilée avant terme

L'Etoile du Congo compte donc quatre points d'avance, arrosés d'un gros goal différence, sur son encombrant rival, vainqueur de Patronage Sainte-Anne (1-0).

Auparavant, sur la même pelouse, La Mancha, la lanterne rouge, a fait entendre raison à JST (2-1), contre toute attente. Il paraît qu'elle espère toujours échapper à la relégation. Excepté ces deux matchs, le stade Massamba-Débat avait accueilli la veille la joute Inter Club-AS Otohô. Les militaires espéraient se défaire d'un leader un peu démobilisé pour améliorer sa position. Sans y parvenir, car ils ont perdu cette rencontre à domicile: 0-1.

A Pointe-Noire, Nico-Nicoyé peut s'estimer heureux de l'avoir emporté aux dépens du CARA (1-0), tandis qu'AS Cheminots et V.Club-Mokanda faisait jeu égal (0-0).

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats:

Inter Club-AS Otohô (0-1), JST-La Mancha (1-2), FC Kondzo-Etoile du Congo (1-3), Nico-Nicoyé-CARA (1-0), AS Cheminots-V.Club-Mokanda (0-0), Tongo FC-AC Léopards (1-1), Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne (1-0)

Classement officieux et provisoire: 1.AS Otohô (58 points). 2.Etoile du Congo (51). 3.Diables-Noirs (47). 4.JST (38 points). 5.CARA (37 points). 6.Tongo FC (33 points). 7.V.Club-Mokanda (31 points). 8.AC Léopards (30 points). 9.Inter Club (28 points). 10.AS Cheminots (27 points, -10). 11.FC Kondzo (27 points, -15). 12.Nico-Nicoyé (24 points). 13.Patronage Sainte-Anne (23 points). 14.La Mancha (18 points).

Tribune libre

Pour moi…

Nous sommes tous excédés comme Ryno Ndouly (La Semaine Africaine n° 3882, du mardi 14 mai 2019) et Robert Bouzitou (La Semaine Africaine, n° 3883 du vendredi 17 mai 2019) que notre pays fasse pâle figure dans les grandes compétitions sportives internationales. Si on veut déclarer forfait pour après rebondir, qu'on le dise donc!

Tout le monde sait les gros efforts financiers que déploie l'Etat, pour permettre à nos sportifs de voyager et participer à ces compétitions. Ça, personne ne peut le nier. Les performances de nos athlètes ne sont pas toujours à la hauteur des sacrifices des pouvoirs publics. Ça, on ne peut non plus le nier. On le voit avec les contreperformances de nos athlètes, surtout dans les sports collectifs.

Seulement voilà: on ignore que l'Etat ne sort de l'argent qu'au dernier moment, parfois la veille des compétitions! C'est devenu une habitude, les financements ne sont pas libérés tôt pour permettre une bonne préparation des sportifs en amont.

Pour moi, c'est clair, le talon d'Achille de notre sport, c'est la planification et la disponibilité des moyens financiers. Les calendriers des compétitions sont publiés des mois, voire un ou deux ans à l'avance. Mais à côté de l'amateurisme des dirigeants des fédérations sportives nationales et des carences de nos sportifs, le financement ne s'opère malheureusement qu'à quelques jours des compétitions. Avec le risque que tout cela soit vain. Comprenne qui pourra…

Maintenant, si personne ne bouge le petit doigt pour régler dans l'urgence ce problème-là, à qui s'en prendra-t-on lorsque nos *«ambassadeurs»* vont de nouveau sombrer?

Rigobert DINGA-MBOTE
(Brazzaville)

Jeux aficains: le tournoi de foot sans le Congo

L'équipe U23 du Congo ne prendra pas part aux Jeux africains prévus cette année au Maroc. Dans une correspondance adressée aux fédérations nationales, la Confédération africaine de football (CAF) informe que ce sont les équipes nationales U20 qualifiées pour la dernière Coupe d'Afrique des nations de la catégorie organisée par le Niger qui disputeront le tournoi de football des 12es Jeux africains qui se dérouleront à Rabat, du 19 au 31 août 2019. Ce changement est dû au fait que le dernier tour des éliminatoires de la CAN U23 aura lieu en septembre prochain et non plus en juin comme initialement annoncé, afin d'éviter le déroulement des matches pendant la CAN Égypte 2019. L'équipe U20 du Congo, absente au Niger, ne participera donc pas à cette fête africaine alors qu'elle espérait y être.

Basket-ball

Un camp "Nike Bana ya Ekolo" pendant les vacances

La diaspora congolaise continue de faire du renouveau du basket-ball national, l'une de ses priorités. Trois basketteurs et un volleyeur ont décidé, en partenariat avec la ligue départementale de Brazzaville et l'équipementier américain Nike, d'animer des camps d'entraînement, du 29 juillet au 28 septembre 2019 à Brazzaville.

C'est une initiative intéressante qui honore tout à fait ses géniteurs réunis au sein de ce projet dénommé *''Bana ya Ekolo''*, qui se traduit par ''Les enfants du pays''. Pour faire rêver la jeunesse congolaise, en général, promouvoir le basket-ball au Congo, en particulier. Le rêve étant de voir des enfants et des jeunes pratiquant le basket-ball et qui redynamiseront, à leur tour, l'espoir du renouveau de la balle orange au Congo.

Pendant leur prochain séjour à Brazzaville, les initiateurs du projet organiseront des camps de formation destinés aux poussins, minimes et cadets, ainsi que des concours de Dunk, sur plusieurs sites: Lycée Thomas Sankara, à Mikalou, Stade AVR (Avenir du rail), à Ouenzé, Lycée et Collège Nganga Edouard, à Poto-Poto, Ecole Joseph Nkeoua, à Bacongo, Lycée de la Réconciliation à Mfilou-Ngamaba. Les équipes seront habillées par l'équipementier américain Nike. Ils feront aussi des donations en matériel. Et en marge de cette activité, ils s'engageront dans des actions de solidarité, en visitant des orphelinats.

Le panier sera en fête

''Bana ya Ekolo'', ce sont quatre jeunes congolais ayant fait leurs premières armes à Brazzaville, avant d'aller tenter leur chance dans le professionnalisme. Ce sont: les frères Béléméné, les basketteurs Cédrick (qui évolue aux Etats-Unis d'Amérique) et Romaric (sociétaire d'un club d'Espagne), puis le volleyeur Dave (qui poursuit sa carrière en Arabie Saoudite). A ces trois frères s'est adjoint un troisième basketteur, Vinny Okouo (évoluant en Espagne).

G.-S.M.

Basket à Brazzaville

Les résultats ci-après ont été enregistrés lors des onzième et douzième journées des championnats départementaux, en seniors hommes:

CARA-Patronage Sainte-Anne II (72-58), Inter Club-Avenir du rail (63-49), RCO-Diables-Noirs II (92-58), AS Grandeur-RBC (89-70), Patronage Sainte-Anne I-Diables-Noirs I (41-65), Etoile du Congo-Avenir du rail (63-65), RBC-Patroange Sainte-Anne II (55-68), Diables-Noirs I-AS Thomas (76-59), Diables-Noirs II-Patronage Sainte-Anne I (62-80),Inter Club-CARA (81-59).

L'Inter Club est toujours invaincu: dix matchs disputés pour autant de victoires.

Entretien

Maître Eloi Akembi: «Il faut mouiller le karatégi pour atteindre l'excellence»

Le Congo a connu des grandes stars du karaté qu'on ne saurait oublier. Me Eloi Akembi, ancien sociétaire du club mythique OKC et ancien international des années 1990, est de ceux-là. En séjour à Pointe-Noire, il a pris part à la double cérémonie du sacre du club OKC et de la première édition de l'Open OKC ''Papa Noël 2018''. Flash-back sur ce compétiteur de haut niveau.

**Comment vous est venue l'idée de pratiquer le karaté?*

**Quand on rêve de quelque chose, il finit par se réaliser. Tout gamin, je partais assister aux entrainements de karaté dans nom quartier, à Ouenzé. Les mouvements que les élèves exécutaient aussi bien des pieds que des bras au commandement de leur maître me faisaient énormément plaisir. Intéressé, je me suis dit qu'il faudrait qu'un jour, je sois ceinture noire comme ce maître.

**Vous avez donc décidé de vous lancer à votre tour...*

**Effectivement. Arrivé à Pointe-Noire, j'ai intégré le club Lion-Sport dirigé par maître Sami, ceinture noire 2è Dan au quartier La Base. J'étais ceinture blanche 9e kyu. Après l'obtention de la ceinture jaune 5è kyu, pour convenance personnelle j'ai quitté ce club pour le club Jaguar, aux côtés des maîtres Mikala, Nal Diahomba. J'ai excellé jusqu'à la ceinture marron, 2è kyu. C'est dans ce club que j'ai intégré pour la première fois les Diables rouges juniors. En octobre 1993, j'ai pris part au premier championnat du monde de karaté en Algérie. A mon retour, maître André Brice Ndinga, impressionné par mes qualités, m'enrôle dans Hamidou karaté club (HKC), devenu aujourd'hui Olympic karaté club (OKC), qu'il venait de créer avec maître Balou Sambou, le 15 janvier 1995. J'y ai retrouvé Franck Douma, Guy Fulbert Tchiapi, Equateur Denis Nguimbi, Charles Handa, Bantsimba Bahigan. C'est dans ce club que j'ai connu mon apogée.

**Parlez-nous de votre palmarès au sein du club OKC?*

**Au plan local, Okc a occupé la troisième place au championnat régional du Kouilou. La même année nous avions remporté la coupe Me Diamesso. J'ai été plébiscité meilleur compétiteur du Kouilou dans la catégorie des – 65 kg à cette compétition. En 1996, OKC est champion de la sous-ligue de Tié-tié et champion régional. Lors de la 5e édition du championnat national à Kinkala, j'ai occupé la première place des – 65 kg. A cette occasion, c'est madame Kolélas qui m'a fait porter la médaille d'or. En 1997, OKC est de nouveau champion régional du Kouilou (juniors), vainqueur de la coupe de la Réconciliation et champion régional (seniors). En 1998, OKC est finaliste du Challenge Denis Sassou Nguesso; champion de la sous-ligue de Tié-tié ; champion régional toutes catégories. En 1999, notre club est finaliste au championnat régional, puis vainqueur de la Coupe de la Ville de Pointe-Noire. Je suis reparti à Brazzaville pour des besoins professionnels.

**Auriez-vous un regret?*

**Mes occupations professionnelles m'empêchent d'intégrer un club à Brazzaville. Néanmoins, je fais du sport de maintien. En dehors de ma participation à la coupe du monde, avec brio d'ailleurs, j'ai été malheureusement plusieurs fois disqualifié au pied de l'avion. Pour l'Open de Paris; le championnat d'Afrique du Maroc à Casablanca, etc.. Au sein des Diables-rouges, aujourd'hui vous êtes sur la liste des qualifiés, demain votre nom est biffé au pied de l'avion.

**Pourriez-vous conclure notre entretien?*

**Je m'adresse particulièrement aux jeunes karatékas. Le karaté est un sport individuel qui nécessite de la volonté et de la patience. La récompense s'appelle l'épanouissement de soi. Il faut mouiller le karatégi pour atteindre l'excellence.

Propos recueillis par
Equateur Denis NGUIMBI

Une enquêtrice cartographie participative et Conflit Homme/ Faune au Parc National d'Odzala-Kokoua – République du Congo

Vous intégrerez une équipe composée d'un chef de projet Conflit Homme/Faune (CHF) et d'un assistant principal. Vous travaillerez avec deux autres enquêteurs. Vous serez la majorité du temps sur le terrain et gèrerez les relations entre les villageois et le parc national sur les problématiques liées au CHF et à la cartographie participative. Votre rôle principal sera de faire des enquêtes sociaux économique (questionnaire) dans les villages en périphérie du parc de manière à connaitre les besoins et utilisation des terroirs villageois. Ce travail s'effectuera en même temps que la cartographie participative dans laquelle vous aurez aussi un rôle important notamment pour la collecte de donnée GPS en forêt. Vous participerez également à la rédaction des rapports et à la bonne compréhension des données collectées sur le terrain ainsi qu'à leur interprétation correcte.
Vos tâches en tant qu'enquêtrice Conflit Homme/faune seront les suivantes :
• Réalisation d'enquête sociaux économique des villages de la périphérie du parc
• Réalisation des missions de terrain et prise de données GPS sur le terrain avec les populations dans le cadre de la cartographie participative
• Dialogue et communication directe avec les communautés locales concernant les CHF
• Organisation et animation de réunions avec les communautés locales sur les thématiques du conflit homme/faune et de la cartographie participative
• Participation à la rédaction de rapports sur les activités et les missions effectuées
• Séances de discussions avec les populations et remplissage de questionnaires
• Saisie des données et participation à l'analyse des données récoltées sur le terrain
Pour ce faire, vous serez basé dans une des bases du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK). Mais votre travail vous amènera très régulièrement à effectuer des séjours dans les villages bordant le parc. Les journées de travail de bureau commencent à 6h45 et se terminent à 15h. Sur le terrain, les horaires de travail sont adaptés aux tâches à réaliser et à la disponibilité des communautés locales.
Lors de vos missions dans les villages, vous serez amené à aller collecter des données GPS ou des informations sur les CHF et sur les activités menées par les populations locales dans le terroir villageois, à marcher en forêt et à dormir au village ou en forêt.
Compétences exigées :
• Être titulaire d'un diplôme/d'une formation en sociologie, géographie, ethnologie, etc. ou se prévaloir d'une expérience professionnelle pertinente de plusieurs années dans ces domaines de compétence
• Avoir déjà travaillé en relation avec les communautés locales
• Connaitre la vie en forêt et être adaptable aux conditions de vie
• Parler couramment le français et avoir un bon niveau de français écrit
• Parler couramment le Lingala
• Posséder une grande capacité d'écoute
• Avoir d'excellentes capacités de communication
• Être bon oratrice et animer des réunions et des assemblées avec facilité
• Être adaptable, rigoureuse, réactif et organisé dans le travail
• Etre à l'aise en milieu rural
• Être en bonne condition physique
• Avoir un esprit d'équipe fort
• Savoir utiliser un GPS (prise de points, tracking, navigation, etc.)
• Être sensible aux problématiques de conservation de la biodiversité et de développement durable• Maitriser les bases des logiciels de traitement de texte (Word), le tableur Excel et le logiciel Powerpoint
Compétences souhaitées :
• Etre préalablement familiarisé avec la démarche de cartographie participative serait un atout
• Une connaissance préalable de la région du PNOK serait intéressant• Parler certaines des langues locales utilisées autour du PNOK (Kota, Mboko, Makoua, Mongom, Mahongwé, Bokiba, Bakwélé, etc.) serait un plus
Durée du contrat : 1 an renouvelable (3 mois de période probatoire)
Salaire : à discuter
Date limite de dépôt de dossier : 30 mai 2019
Date de début de prise de poste : Dès que possible.
Dossier de candidature : Veuillez adresser votre CV (avec des noms et contacts/adresses de trois références pertinentes) et une lettre de motivation (1 page maximum) à :
188 bis avenue Cardinal Émile Biayenda, Brazzaville, République du Congo

Adresse email : pnok@africanparks.org

«HB LOGISTICS»

Société à Responsabilité limitée
Au Capital Social de: 1.000.000 F. CFA
Siège social: Centre-ville dans l'enceinte de SOPECO
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Par acte authentique, est constitué la Société «HB LOGISTICS» SARL, par exploit de Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire titulaire d'un office sis à Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO. Les Statuts de ladite Société ont été enregistrés à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, en date du 28 Août 2018, folio 159, n°627, laquelle société a pour objet, au Congo et à l'étranger, les activités suivantes:
«Transit; Commissionnaire en douane agrée; Courtier maritime; Agent maritime;
Consignation ; Manutention et aconage; Commerce général; Débit de boisson; Habillement; Vente de pièces détachées; Prestation services et divers» ;
Administration de la Société: Monsieur BOUNGOU Jonas, de nationalité congolaise, né le 04 février 1957 à KIBENZA, en République du Congo ;
Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire; RCCM CG/PNR/18 B 312.

Pour Avis.

Groupement d'Intérêt Economique pour
Le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables Congo-RCA
(GIE-SCEVN),
Maître d'ouvrage délégué
****

Projet « Appui au GIE-SCEVN »

AVIS D'APPEL D'OFFRES
AAO: 01-19/FR/VN

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), via la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour financer le coût du projet « Appui au GIE-SCEVN ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché constitué de deux (2) lots :
- Lot N°1 : moteurs et équipements pour unités fluviales (bateaux et vedettes)
- Lot N°2 : engins de manutention de parc, outillages et matériels d'atelier.
2. Le GIE-SCEVN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la fourniture de moteurs, équipements pour unités fluviales, engins de manutention, matériels d'ateliers et services connexes.
3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent consulter l'Avis d'Appel d'Offres (AAO) détaillé sur le site www.afd.dgmarket.com
Ils peuvent obtenir l'AAO détaillé et les informations complémentaires auprès du GIE-SCEVN à l'adresse ci-après :
M. le Coordonnateur du GIE-SCEVN
Tél.: +242066740120; e-mail: dekalex2002@gmail.com
4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs FCFA.
5. La Passation de Marchés se fera suivant les procédures de l'Agence Française de Développement (AFD).
6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 juillet 2019 à 09H00 heure locale :
GIE-SCEVN, sis dans l'enceinte dans l'enceinte du Port de Brazzaville
BP 179 Mpila, Brazzaville, République du Congo.

B.P.: 13.700
Tél.: 22.611.68.31/06.893 12 16
E-mail: fjecbrazza@yahoo.fr
Site web: www.fjec.org
Brazzaville - République du Congo

RELANCE DE 2 OFFRES D'EMPLOI
1 RESPONSABLE DYNAMIQUES COLLECTIVES ET FORMATION
1 CHARGE(E) DE VALORISATION

Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) recrute, dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) Congo:

un chargé de valorisation ;
et un responsable dynamiques collectives et formation.

Depuis 2008, le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA)-Congo s'est imposé comme un programme de coopération innovant, fondé sur la concertation entre OSC (Organisations de la société civile) et pouvoirs publics, congolais et français. Il vise à renforcer la société civile au Congo, et à l'accompagner dans ses initiatives de lutte contre les inégalités et la pauvreté et de dialogue autour de politiques publiques.
Le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) est réalisé avec le soutien de l'Agence Française de Développement et de la Délégation de l'Union européenne. Le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) assume le rôle d'ONG garante.
Le PCPA est mis en œuvre dans sept départements: la Bouenza, Brazzaville, la Cuvette, le Niari, les Plateaux, Pointe-Noire et la Sangha. Il rassemble 143 membres.
Son animation est confiée à une cellule exécutive composée de plusieurs personnes couvrant les métiers de coordonnatrice, d'animation, de responsables de dynamiques et de formation, de secrétaire comptable, de valorisation, de logisticien. La cellule exécutive est placée sous la supervision de la coordonnatrice et sous la gestion administrative du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC). Les locaux à Brazzaville sont basés à Makélékélé, dans l'enceinte du FJEC.
Pour sa dernière phase (2019-2021), le PCPA Congo a pour objectifs de:
-renforcer les capacités collectives d'action et de dialogue des OSC avec les pouvoirs publics et en soutenant des dynamiques collectives ;
-créer les conditions de pérennisation de la dynamique du PCPA.
Aperçu des missions

Les postes à recruter
Un ou une responsable des dynamiques collectives et formation
Un/une chargé(e) de valorisation
Leurs missions
-Suivre les dynamiques nationales
-Suivre les politiques publiques nationales
-Assurer le montage et la mise en œuvre de formations
-Effectuer la veille active sur les financements, diffusion et relation avec les partenaires institutionnels
-Réaliser les tâches administratives liées à son activité
-Valoriser les outils de communication du programme
-Contribuer à la mise en œuvre du dispositif de suivi évaluation (DSE)
-Contribuer aux activités transversales
-Mettre en œuvre la stratégie de communication du PCPA
- Assurer la communication et la valorisation du programme
-Valoriser les acquis du PCPA
-Participer à la vie collective du PCPA

Date limite de soumission
Elle est fixée au plus tard le vendredi 31 mai 2019.
Pour en savoir plus…
Le détail des missions, des compétences et expérience requises ainsi que les conditions de soumission, sont décrits dans les TDR que vous pouvez télécharger sur:
le Site web du PCPA Congo: www.pcpacongo.org
et/ou sur la page Facebook du PCPA Congo: www. facebook.com/pcpacongo.Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 9 mai 2019

VIVEZ LA PASSION DE LA CAN AVEC LES TÉLÉVISEURS

VESTEL

MADE IN EUROPE MADE IN

Support mural offert !

32" HD — **115 000 Fcfa HT**

49" FULL HD/SMART +NETFLIX — **299 000 Fcfa HT**

En exclusivité chez

BUROTOP IRIS

BZV Tél : 06 669 60 60
PNR Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com